

Permanence durant l'Aïd El Fitr

54 173 commerçants réquisitionnés dans les 58 wilayas

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7144 - JEUDI 27 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Investissement à Addis-Abeba
Sonatrach et Sonelgaz explorent les opportunités de coopération

P.04

Le Ramadhan n'a pas la même saveur cette année en France

Malaise chez la diaspora algérienne



Lire en page 03

P.07

ORAN

Centres intermédiaires de stockage des céréales
Pose de la 1ère pierre en 2025 dans plusieurs communes

Réglementation des chambres froides pour poissonnerie
Des opérateurs veulent des explications

Une conférence de presse est prévue pour bientôt
Que se passe-t-il à l'APW d'Oran?



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Le MDN annonce la création d'un compte officiel sur Instagram

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, mardi sur sa page Facebook, la création d'un compte officiel sur la plateforme Instagram en tant que support de communication complémentaire à ses comptes officiels sur les réseaux sociaux. «La création d'un compte officiel sur cette plateforme se veut un support de communication complémentaire aux comptes officiels du ministère de la Défense nationale», précise le

communiqué du MDN. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la stratégie communicationnelle globale du ministère de la Défense nationale, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale », selon la même source. Le compte est consultable via le lien : <https://www.instagram.com/mdn.gov.dz/>

Naftal

Disponibilité des produits pétroliers durant l'Aïd



Naftal a assuré, mardi, que l'approvisionnement en produits pétroliers sera garanti 24h/24 au niveau de l'ensemble de ses stations-service et points de vente à travers le territoire national durant la fête de l'Aïd El Fitr. Les utilisateurs disposant de cartes de paiement électronique CIB et Dahabia pourront effectuer leurs transactions au sein des sta-

tions-service Naftal, a précisé la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers dans un communiqué. Naftal a également indiqué que ses clients peuvent localiser les stations-service et les points de vente via l'application Naftal Khadamat, disponible en téléchargement sur Play Store et App Store, selon la même source.

Formation des commandants en matière de ressources forestières et hydriques

Signature d'un accord de partenariat entre les SMA et la FAO

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont signé, mardi à Alger, un accord de partenariat avec le bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, portant sur la formation des commandants des scouts sur l'importance des ressources forestières et hydriques dans la réalisation du développement durable et la lutte contre le changement climatique. La signature de cet accord a eu lieu en marge d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la Journée internationale des forêts et de la Journée mondiale de l'eau, en présence de représentants des deux parties. L'accord a été signé par le vice-commandant général des SMA, Abderrezak Khouthiri, et la représentante de la FAO en Algérie, Irina

Buttoud. A cette occasion, M. Khouthiri a précisé que cet accord visait à lancer un programme de formation destiné aux commandants des scouts, en commençant par la wilaya d'Alger avant de la généraliser progressivement aux différentes wilayas du pays. Ce programme prévoit aussi la sensibilisation des scouts à l'importance de la préservation des écosystèmes, notamment les forêts, afin de réduire les incendies et de protéger les ressources en eau, a-t-il poursuivi. De son côté, Mme Buttoud a souligné le rôle vital des forêts, qui ne représentent pas seulement une source de nourriture et de combustible, mais jouent également un rôle clé dans le maintien de la fertilité des sols, la protection des ressources environnementales et le soutien à la biodiversité.

Brahim Merad

Les infrastructures réalisées visent à répondre aux préoccupations des citoyens



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, lundi à Alger, que toutes les infrastructures et projets réalisés ou en cours de réalisation "ont pour objectif premier de satisfaire les besoins du citoyen et de répondre à ses préoccupations". Dans une déclaration à la presse au Palais du Dey, dans la commune de la Casbah, à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, M. Merad a déclaré que "toutes les infrastructures et projets réalisés ou en cours de réalisation ont pour objectif premier de répondre aux besoins du citoyen et de prendre en charge ses préoccupations

dans toutes les régions du pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a affirmé, à cet égard, que le président de la République, insiste, comme il l'a souligné à maintes reprises, "la prise en charge des préoccupations du citoyen comme l'une de ses priorités et de ses préoccupations majeures", mettant en évidence, à titre d'exemple, les infrastructures qu'il a mises en service, inspecté certaines d'entre elles et posé la première pierre pour d'autres au niveau des circonscriptions administratives de la capitale, soulignant que ces projets "sont dignes de la capitale historique d'Alger".

Aïd El-Fitr

La nuit du doute fixée au samedi prochain

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual de l'année 1446 de l'Hégire est fixée au samedi 29 ramadhan correspondant au 29 mars 2025, a annoncé mercredi la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire au ministère des

Affaires religieuses et des Wakfs, dans un communiqué. b"Une conférence sur la nuit du doute sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia (Alger), qui sera diffusée sur les chaînes de télévision et de radio", précise le texte.

Radio algérienne

Une initiatve au profit des enfants atteints de cancer

La Radio algérienne, à travers la chaîne II, organisera, jeudi, la 3e édition de l'initiative "Nous, les enfants de demain", dédiée aux enfants atteints de cancer, a indiqué, mercredi, un communiqué du même établissement. Cette initiative se déroulera cette année au niveau de quatre (4) centres d'oncologie pédiatrique, dans les wilayas de Blida, Sétif, Djelfa et Saida, après avoir touché d'autres wilayas lors des précédentes éditions, précise la même source. Pour cette 3e édition, la Radio algérienne diffusera un programme spécial en direct d'une durée de 4 heures, à partir de 10h00, avec la participation de

médecins spécialistes et d'associations activant dans ce domaine, ainsi que de parents et de responsables du secteur de la Santé dans les wilayas concernées, selon le communiqué. Le débat portera sur "les moyens mobilisés pour la prise en charge des enfants cancéreux, qu'il s'agisse de cadres médicaux ou d'équipements technologiques modernes utilisés", en "mettant en avant le rôle prépondérant des associations en matière d'assistance et d'accompagnement des malades", constituant ainsi "un soutien non négligeable aux efforts consentis par les pouvoirs publics", ajoute la même source.

Le Ramadhan n'a pas la même saveur cette année en France

Malaise chez la diaspora algérienne

Par B.Kamel

Comment les Algériens de France passent leur ramadhan ? La brouille politique et les frictions entre Alger et Paris ont-elles vraiment un impact sur le commerce ? Nous avons posé des questions à des ressortissants algériens établis en France. Dans ce pays de l'Europe occidentale, ce ne serait pas du tout ou presque le climat de joie des ramadans écoulés. Pour des immigrés algériens, le ramadhan 2025 n'a plus la même saveur contrairement peut-être aux Algériens résidant dans le pays considérés «géographiquement beaucoup moins permisibles» à la chose politique. Les musulmans algériens des quartiers de la capitale française passent le ramadhan, mois de la prière du jeûne et du partage, sous un climat toujours tendu entre les deux pays. Ils considèrent y avoir pris goût tellement cette tension est devenue une routine tant elle ne les empêche pas d'accomplir en sérénité leur rituel sacré de la religion ni de se rapprocher ou déguster des moments d'extase du fait des soirées ramadanques inoubliables. L'un de ces quartiers, celui de Barbès-Rochechouart dans le nord de Paris. Là, les rayons de soleil éclai rent, ce vendredi 21 mars, les étals de biscuits ronds enrobés de miel, les pâtisseries fourrées d'amandes et parfumées à la fleur d'oranger, les variétés de dattes sucrées. Une splendeur pour rien de tel ne saurait rater les membres de la diaspora algérienne. Le commerce est mi-figure mi-raison. C'est au rythme des humeurs des uns et des autres et au gré de l'entendement et du partage sur lequel, d'ailleurs, se conjuguent et s'entendent beaucoup de français de souche et de ressortissant algériens établis sur le sol français depuis des années et qui ont pris coutume d'y passer le ramadhan. «Le ramadhan est une période où les ventes sont bonnes», explique Mahjoub Youssef, originaire d'Alger, qui travaille comme vendeur dans l'une des boutiques de pâtisseries du boulevard de la Chapelle. Cette période festive a pourtant une saveur particulière cette année pour les Algériens de France qui suivent de près les échanges tendus entre Paris et Alger. Certains membres de la communauté algérienne trouvent cette brouille inquiétante, tandis que d'autres préfèrent ne pas s'épancher sur le sujet. Cet avis n'est pas toutefois partagé par un autre communautaire algérien de France. Il fait partie des Algériens de l'Hexagone qui ne mélagent pas les affaires et le commerce avec la politique. «Cela ne nous dérange pas pour le moment et nous trouvons ici toutes les facilités et les conditions pour exercer nos métiers» disent certains d'entre eux. Ils estiment que «c'est un problème de dialogue pas plus». Patron d'une boutique de viande halal dans le quartier et vivant en Seine-Saint-Denis depuis une vingtaine d'années, Yassine, âgé de 36 ans, commente la situation. «Nous travaillons avec des Français, des musulmans, des chrétiens, des juifs sans problème.» Alors qu'il dispose des deux passeports, il reste

convaincu que "la France et l'Algérie sont des peuples frères" et que les tensions diplomatiques "sont très loin du quotidien des gens du quartier, où les Algériens sont surreprésentés". Yassine s'en lasse face aux déclarations de responsables de partis français. Il se garde d'en parler "La dernière fois, un politicien a dit 'Les Algériens sont des voyous'. Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !", déplore-t-il. Originaire d'Annaba en Algérie, propriétaire d'une boutique de dattes, arrivé en France il y a 35 ans, Mouloud estime quant à lui qu'il n'y a pas de "problèmes ou de changements significatifs dans son quotidien". Pour lui, les récentes tensions sont une "petite crise passagère", et il estime que la seule chose désirable "est une bonne relation entre les deux pays". Cette "relation en yo-yo, depuis la colonisation, laisse des séquelles et les conséquences sont indéniables au niveau économique, relationnel ou encore culturel", conclut-il. Peu avant l'heure de la prière de Dohr devant la Grande mosquée de Paris, les langues se délient à la mi-journée dans le quartier du Jardin-des-Plantes, dans le 5ème arrondissement de la capitale. Âgée de 81 ans, Myriam, d'origine kabyle, affirme qu'autour d'elle, "les gens sont abasourdis par la situation et le climat médiatique". Pour les Algériens de France, il est impossible, "même si nous nous sentons français, de balayer notre appartenance d'un revers de main". Selon elle, la détérioration de la relation bilatérale trouve son essence "dans un manque de dialogue entre les deux nations", puisqu'en "écoutant l'autre, il est plus facile de trouver un compromis". Concernant les réactions de l'Algérie, Myriam affirme cependant qu'"on ne peut pas tout avaler sans réagir et c'est parfaitement normal". Quant au ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a promis la semaine dernière une riposte "graduée" face au refus de l'Algérie de reprendre ses ressortissants que la France voulait expulser, "il devrait revoir sa copie",

Cimenterie de Djelfa

Ghrieb examine la relance du projet la société chinoise «CSCEC»

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu à Alger, une délégation de la société chinoise "China State Construction Engineering Corporation" (CSCEC), avec laquelle il a examiné les moyens de relancer le projet de la cimenterie de Djelfa, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée, mardi au siège du ministère, en présence de ses cadres et du PDG du Groupe GICA, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la relance des projets d'investissement récupérés par décisions judiciaires dans le cadre de la lutte contre la corruption. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté un exposé exhaustif des parties algérienne et chinoise sur l'état actuel du projet, énumérant les principaux défis et obstacles entravant sa relance, selon le communiqué. A cet égard, M.

estime-t-elle poliment. "Ce n'est pas en se bagarrant tout de suite d'emblée que l'on obtient ce que l'on veut", estime-t-elle. Une des principales raisons de la mésentente actuelle est l'annonce par Emmanuel Macron, en juillet 2024, de son soutien appuyé à un plan d'autonomie sous souveraineté marocaine pour le Sahara occidental. "Emmanuel Macron retourne sa veste en se mettant du côté des Marocains", déplore-t-elle. L'octogénaire préfère finalement "ne pas penser aux répercussions et à l'avenir". Deux jeunes Franco-Algériennes se confient plus franchement, déclarant "ne pas avoir envie d'évoluer ou de fonder une famille en France". Enfants de la diaspora algérienne, âgées de 30 et 24 ans, les jeunes femmes sont nées en France et travaillent dans le milieu artistique parisien. L'une, Dounia, est dans le design, l'autre, Neïla, dans l'industrie de la musique. Menaces gouvernementales, questions de visas, remise en cause des accords de 1968, arrestation d'influenceurs, d'intellectuels... "L'actualité est fatigante et anxiogène. À force, nous arrêtons de la suivre", déclare Dounia. "Pour être honnête, nous comprenons parfaitement les décisions et la réticence algérienne vis-à-vis de la France", lâche Dounia. Et ce, notamment en raison de "l'histoire de la colonisation et des crimes français commis pendant la guerre d'Algérie", ajoute-t-elle. Au-delà de la relation franco-algérienne, "les débats récents sur le voile et, de manière générale, la perception de l'islam en France me donne le sentiment de ne pas être la bienvenue ici", se désole Neïla. Chose difficilement acceptable pour ces femmes qui "sont nées ici, disposent des codes occidentaux, de la culture et de la mentalité françaises", poursuit-elle. Cette double appartenance donne le sentiment "d'avoir le cul entre deux chaises", puisqu'"au bleu, nous sommes françaises, et à Paris, nous sommes étrangères", conclut Dounia.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Nos émigrés comprennent la position algérienne

«Soit l'Algérie accepte de libérer Sansal, soit relancer une menace d'une riposte graduée»
Retailleau

Bien qu'ils ne soient pas tous faits de la même pâte, les émigrés algériens en France n'ont pas rompu avec leur patrie d'origine. Ainsi, ils ne ménageraient aucun effort ou une occasion présentée afin d'exprimer leur alignement inconditionnel avec la position de leur pays dans cette crise ayant mis à l'épreuve les relations algéro-française qui n'ont jamais été justes et équitables. L'Algérie désire, par l'entremise de cette crise une revue totale des relations, jusqu'à très favorable aux intérêts de la partie française. Quelques émigrés alignés sur les positions du MAK et du mouvement Rachad continuent malheureusement à reprendre intégralement les analyses et les positions extrêmement anti-algériennes de Mme Le Pen, une figure de proue de la fachosphère française. Les émigrés, les authentiques patriotes, que ce soit en France ou ailleurs, sont ceux ayant le corps dans le pays hôte et le cœur battant la chamade en Algérie, pour le moindre risque menaçant la patrie. Quand une guerre diplomatique ou réelle est déclenchée contre un pays étranger, il n'y a pas la moindre raison pour ne pas se joindre de facto au côté de son pays... Notamment, quand il s'agit d'une cause juste ! Les pouvoirs politiques en Algérie sont clairs et nets dans leurs positions. Ils demandent, de façon très gentille et diplomatique, de ne pas s'ingérer dans l'affaire Sansal. Dans un langage cyniquement menaçant, Retailleau reprend ses impertinentes positions envers l'Algérie. «Soit –disait-il- l'Algérie accepte de libérer Sansal, soit de lancer une menace d'une riposte graduée ...». Le problème Sansal est une affaire intérieure relevant du droit algérien, Il s'agit –du moins officiellement- d'un citoyen algérien ayant commis des torts envers la sécurité nationale. Il était d'intelligence avec une puissance étrangère –la France ou l'Entité sioniste ndlr- aux fins de nuire à la sécurité nationale et à l'économie nationale du temps où il occupait un poste névralgique au niveau d'un département ministériel souverain. Ses relations douteuses avec l'entité sioniste ont été prouvées. C'est un État non reconnu par l'Algérie et avec lequel elle n'a jamais entretenu des relations. Même s'il est aux yeux de la France, un héros recomposable de la légion d'honneur, comme l'était autrefois le bachaga Boualem.. Pour l'Algérie, il s'agit d'un traître notoire qui avait nuit de façon indiscutable aux intérêts de «son» pays. Nos émigrés sont très conscients de la situation loin de l'influence médiatique des repaires de l'extrême droite française, en collaboration étroite avec les milieux sionistes parisiens. C'est la tête de l'Algérie qui est mise à prix.

Aéroport et au port d'Oran

Le ministre des Finances visite les bureaux de change

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd a visité, mercredi, les bureaux de change relevant de la Banque d'Algérie, qui procéderont au paiement de l'allocation touristique, à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" et à la gare maritime du port d'Oran. Accompagné du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bekkouche, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités locales, le ministre a inspecté les bureaux de change de l'aéroport international d'Oran et de la station maritime du port d'Oran, afin de vérifier la préparation de ces bureaux qui procéderont à l'attribution de l'allocation touristique, portée à 750 euros par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse, M. Bouzerd a déclaré que l'objectif de cette visite est de "s'assurer que tout est prêt en ce qui concerne les bureaux de change, notamment avec l'ap proche de la saison estivale". Le ministre et sa délégation ont visité également le siège de la Banque d'Algérie à Oran, qui a été équipé d'un nouvel appareil de haute technologie pour le comptage des billets.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Tuberculose, une Recrudescence Inquiétante

Maladie infectieuse très contagieuse touchant principalement les poumons, la tuberculose se transmet par voie aérienne. Après une baisse liée à la pandémie de Covid-19, elle connaît une recrudescence inquiétante, notamment chez les enfants de moins de 15 ans, avec une augmentation de 10 % des cas en 2023, selon un rapport de l'OMS et de l'ECDC. L'Europe et l'Asie ont enregistré une hausse significative, représentant 4,3 % des cas mondiaux. Au total, plus de 172 000 cas ont été signalés dans la région OMS-Europe, dont 37 000 dans l'UE et l'EEE, soit une augmentation de 2 000 cas par rapport à 2022. Au niveau mondial, 10,8 millions de personnes ont contracté la tuberculose en 2023, dont six millions d'hommes, 3,6 millions de femmes et 1,3 million d'enfants. Cette maladie a causé 1,25 million de décès la même année. En Afrique, la situation est particulièrement préoccupante, avec 2,5 millions de nouveaux cas et 404 000 décès en 2023, soit une vie perdue toutes les 78 secondes. Malgré des traitements existants, la maladie reste sous-estimée et souffre d'un manque de financement, avec un déficit mondial de 11 milliards de dollars. L'OMS tire la sonnette d'alarme sur la propagation des formes multirésistantes de la tuberculose, nécessitant des traitements plus complexes et souvent moins accessibles. Face à cette situation, les experts appellent à un renforcement de la prévention, une accélération du dépistage et un meilleur accès aux soins. L'organisation recommande également l'intégration des soins respiratoires dans les systèmes de santé primaires pour lutter contre les facteurs de risque comme la malnutrition et la pollution. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée le 24 mars 2025, le Dr Chikwe Ihekweazu, directeur régional par intérim de l'OMS pour l'Afrique, a rappelé que la maladie est évitable et guérissable. Il souligne l'urgence d'intensifier la riposte mondiale, conformément aux engagements pris lors de la Réunion de haut niveau des Nations Unies en 2023. L'OMS appelle à une mobilisation internationale pour garantir un financement durable, maintenir des services de santé essentiels et assurer une coopération efficace entre les gouvernements et les acteurs de la santé. Une action concertée est essentielle pour éradiquer la maladie et protéger la sécurité sanitaire mondiale. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé une baisse significative de l'incidence de la maladie en Algérie, avec moins de 10 cas pour 100 000 habitants. Cette avancée résulte d'une stratégie nationale axée sur la formation des professionnels, le renforcement de la surveillance, le diagnostic précoce, la prise en charge des patients, la fourniture continue des médicaments et la sensibilisation. L'Algérie reste engagée dans l'éradication de la tuberculose d'ici 2030 et soutient d'autres pays africains dans cette lutte.

Industrie pharmaceutique

De grands progrès ces dernières années en Algérie

L'industrie pharmaceutique et la production de médicaments ont connu un "grand progrès" ces dernières années en Algérie, grâce aux projets lancés à travers les différentes régions, s'est réjoui mardi à Bouira le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri. En marge de sa visite à Bouira, le ministre s'est dit "très content" de voir tout le potentiel et les projets dont jouit cette wilaya en matière d'industrie pharmaceutique, avant de souligner la nécessité d'encourager les opérateurs et les industriels à investir dans la production de dispositifs médicaux, ainsi que d'intrants et produits chimiques. "L'Algérie importe actuellement 129.000 produits pharmaceutiques, et nous devons encourager et inciter les opérateurs à investir dans ce domaine pour les produire en Algérie. Il y a beaucoup de produits et de réactifs que nous pouvons produire pour réduire la facture des importations", a insisté M. Koudri, qui a inspecté à Oued El Bardi les usines Rosaspharm et Magpharm, spécialisé dans l'industrie pharmaceutique et qui produisent quelques 200 réactifs.

Investissement à Addis-Abeba

Sonatrach et Sonelgaz explorent les opportunités de coopération

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le Pdg de Sonelgaz, Mourad Adjali, se sont entretenus à Addis-Abeba avec le Pdg de la société Ethiopia investment holding (EIH), Brook Taye, dans le cadre de la visite officielle du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en République fédérale démocratique d'Ethiopie, a indiqué mardi un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère et des deux entreprises nationales, a porté sur les perspectives d'investissement, de coopération et de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues éthiopiennes, notamment dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et des industries pétrolières, gazières et des engrais. Les entretiens ont également mis en avant les activités de Sonatrach et Sonelgaz, soulignant l'expertise algérienne en matière d'exploration, d'exploitation, de transport et de transformation des hydrocarbures, en sus de la production d'engrais. A cette occasion, les responsables de Sonatrach et Sonelgaz ont affirmé la volonté de l'Algérie d'accompagner l'Ethiopie dans le développement des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des conclusions de sa dernière visite en Ethiopie. A cet égard, M. Hachichi a affirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner la partie éthiopienne en matière de technicité et de formation, afin de renfor-

Etablissement universitaire de transport et de services

Sayoud préside une réunion de coordination

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination avec la participation du directeur général du Domaine national et du directeur régional du Domaine de l'Etat, consacrée aux défis rencontrés par l'Etablissement universitaire de transport et de services, notamment en lien avec la mise en œuvre de la décision du Conseil des participations de l'Etat relative au transfert de tous les actifs (mobiliers et immobiliers) à son profit, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue lundi en présence de cadres de l'Administration centrale du ministère des Transports, du directeur général du Groupe de transport terrestre de voyageurs (TRANSTEV), du PDG de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SGRAL) et du directeur général de l'Etablissement universitaire de transport et de services, le directeur général du Domaine national a précisé qu'il était prêt à soutenir l'Etablissement universitaire de transport et de services et à prendre en considération toutes ses préoccupations.

cer leurs capacités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de transport des hydrocarbures, de pétrochimie et de produits pétroliers, ainsi que dans le développement de l'industrie des engrais pour répondre aux besoins du marché éthiopien. De son côté, M. Adjali a exprimé la disposition de Sonelgaz à soutenir l'Ethiopie dans la production d'électricité à partir de sources diversifiées, conventionnelles et non conventionnelles, notamment l'énergie solaire photovoltaïque, évoquant la possibilité de fournir à l'Ethiopie des turbines à gaz et des centrales électriques mobiles pour les zones enclavées, selon le communiqué. Il a en outre souligné la possibilité de transporter et de distribuer l'électricité à travers le renforcement des réseaux électriques et des transformateurs, en s'appuyant sur l'expérience algérienne et les équipements fabriqués localement. De son côté, M. Brook Taye a fait part de la volonté de l'Ethiopie de renforcer les relations de coopération économique avec l'Algérie et d'élargir les opportunités de commerce et d'investissement commun, dans le cadre de l'intégration régio-

nale africaine. Il a également souligné l'intérêt porté par son pays à tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement de projets énergétiques et miniers, relevant que l'Ethiopie souhaite échanger les expériences et les expertises avec l'Algérie dans ces domaines stratégiques. La délégation algérienne s'est également entretenue avec le Pdg de la société pétrolière éthiopienne (EPSE), M. Esmaleem Mihiretu, avec lequel elle a examiné le renforcement de la coopération commerciale entre Sonatrach et les entreprises éthiopiennes dans le domaine de la commercialisation du pétrole brut et des produits pétroliers. Les deux parties, ont en outre, exploré la possibilité d'exporter du pétrole brut algérien vers le marché éthiopien, et de fournir du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL). Esmaleem Mihiretu a souligné l'importance d'assurer les approvisionnements en pétrole brut pour l'Ethiopie, précisant que son pays est en quête de partenariats fiables pour répondre à ses besoins croissants en produits pétroliers.

Projets de création de micro-entreprises

Vers la révision du plafond de financement avec NESDA et ANGEM



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a annoncé, mardi à Tipaza, que ses services envisagent de réviser le plafond de financement des projets de création de micro-entreprises avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tipaza, le ministre a indiqué qu'il était "anormal que les agences NESDA et ANGEM continuent de financer des projets avec un plafond fixé depuis 20 ans", relevant la nécessité de revoir le "montant de financement". Il a ajouté que son secteur procédera à la réévaluation et à la révision du plafond de financement des projets en fonction des besoins de l'économie nationale, dans le cadre d'une action gouvernementale commune, précisant que le financement est soumis à plusieurs critères, notamment l'efficacité et la valeur ajoutée qu'apportera le projet. Ouadah a fait savoir que le processus de numérisation de toutes les étapes d'inscription pour bénéficier des services des agences NESDA et ANGEM sera bientôt finalisé. Par ailleurs, le ministre a présenté, au centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut de formation supérieure spécialisée en formation professionnelle, le lancement du financement en faveur d'un groupe de porteurs de projets après une formation théorique et pratique d'une durée de trois (3) semaines. Le programme de la visite prévoyait également l'inspection du siège de l'agence NESDA au niveau de la wilaya, et des sièges de micro-entreprises industrielles et de services considérées comme des modèles de réussite dans leur domaine, à l'instar d'une école de formation paramédicale et d'une entreprise de fabrication d'équipements de froid. Ouadah a rencontré, au terme de sa visite dans la wilaya de Tipaza, des porteurs de projets entrepreneuriaux à l'Institut supérieur de formation professionnelle de Bou Ismail.

Un dispositif spécial pour la fête de l'Aïd

Alger met les bouchées doubles

Par Nadira FOUDAD

Pas moins de 4564 commerçants pour les permanences aux côtés des 63 pharmacies pour assurer le service et éviter la pénurie lors de la fête de l'Aïd El Fitr à Alger et 06 directions pour assurer le bon fonctionnement du gaz et de l'électricité en sus d'un numéro vert 3303 en cas de perturbations lors de la fête de l'Aïd. Pour cette année, le ministère du commerce a mobilisé 4564 commerçants qui viendront à la rescoufse pour éviter l'alarmisme et les pénuries répétées de pain, de lait, etc... Le mois sacré du Ramadhan tire à sa fin et les Algériens s'apprêtent à recevoir l'Aïd El Fitr. Pour cela, le ministère du commerce veille au grain pour assurer à tous un Aïd sans casse-tête et leur permettre de passer une bonne fête auprès de leurs familles. Les autorités de la wilaya d'Alger ont déployé un dispositif spécial pour assurer la continuité des services publics et garantir la sécurité des citoyens pendant ces deux journées de l'Aïd. Ces mesures concernent le commerce, les transports, la santé, l'énergie, l'hygiène et la sécurité. Le département de Zitouni a mobilisé pour cette année

2025 plus de 4 564 opérateurs pour garantir l'approvisionnement en produits essentiels, 582 boulangeries, 1 939 commerces alimentaires, 2 029 autres commerces, ainsi que 8 minoteries et enfin 6 laiteries. Pour veiller au strict respect du programme de permanence, 169 agents de contrôle seront déployés dans les différentes communes de la capitale algéroise. En ce qui concerne le transport, pour permettre aux algériens de se déplacer, l'ETUSA et selon Oumran Hocine, directeur du transport à la wilaya d'Alger, il a été tracé un programme spécial fête de l'Aïd qui tend à mettre en service 189 bus couvrant 182 lignes dès le premier jour de l'Aïd dans la capitale algéroise et 306 autres bus pour la seconde journée de l'Aïd. Ces bus débuteront tôt dans la matinée pour permettre aux citoyens d'accomplir la prière de l'Aïd dans les mosquées. Ces bus de l'ETUSA seront de 189 bus pour le premier jour et seront renforcés le second jour par 23 autres bus pour assurer la liaison nocturne jusqu'à 00h40. Des dessertes spéciales comme ce fut le cas durant le mois de Ramadhan où l'ETUSA a permis grâce à ses renforts aux fidèles d'accompagner la prière des tarawihs dans la

grande mosquée d'Alger. Idem pour la prière de l'Aïd avec des départs depuis des pôles stratégiques comme la Place du 1er Mai et la Place des Martyrs, El Harrach, Sidi Abdellah, Baraki, Bachdjara, etc... A cela, l'ETUSA et selon le directeur du transport permettra en sus, grâce à ce dispositif aux citoyens de se déplacer vers les cimetières d'Alger pour rendre visite à nos défunt selon les coutumes et se recueillir sur leurs tombes grâce à la mise en place de 10 bus assurant cette besogne. Par ailleurs, la SNCF est mobilisée comme à l'accoutumée pour permettre à tous de rejoindre leurs familles et domiciles pour partager et passer la fête de l'Aïd en prenant soin d'éviter les retards et les insuffisances. Enfin, les Algériens sont avertis du départ du métro à 5h du matin jusqu'à 18 heures et enfin le tramway sera en service dès 5h30 pour plus d'efficacité à se rendre à la mosquée puis chez les familles selon les estimations fournies par Oumran Hocine. Les entreprises de nettoyage «Net-com» et «Extranet» ont prévu 6 500 agents et 400 camions pour veiller sur la propreté des quartiers et des villes et éviter les tonnes d'ordures ménagères durant la fête.

Permanence durant l'Aïd El Fitr

54 173 commerçants réquisitionnés dans les 58 wilayas

Le directeur de la Prospective économique au ministère du Commerce intérieur, Abdellah Benhala, a révélé, ce mercredi, que 54 173 commerçants sont réquisitionnés pour la fête de l'Aïd El-Fitr à travers 58 wilayas. Intervenant dans l'émission « l'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Benhala a indiqué qu'il y aura des arrêtés qui seront signés par les 58 wilas pour mobiliser les commerçants pour ouvrir durant cette fête ». Aux yeux de ce responsable, « les préparatifs sont rudes parce que nous avions une mauvaise expérience en 2013 où la fête de l'Aïd avait coïncidé avec la saison estivale, ce qui avait généré une pénurie généralisée des produits de première nécessité, comme le pain, à cause de la fermeture des commerces », affirmant que « pour mettre fin à ce genre de comportements, nous avons réquisitionné pour cette fête 6 829 boulangeries; 29 811 boutiques d'alimentation générale, de fruits et légumes et 16 990 locaux pour divers services, outre 343 minoteries, 155 laiteries et 45 unités de production des eaux de source et minérales pour assurer l'approvisionnement du marché ». Pour mener avec succès cette opération d'envergure, Benhala a souligné que 2 627 agents de contrôle ont mobilisés à l'échelle nationale et les listes des commerçants concernés par cette permanence ont été publiées au niveau des 58 directions du Commerce des wilayas, des Chambres de commerce et des partenaires, notamment les marchés de gros des fruits et légumes. « Nous allons sensibiliser les opérateurs pour ouvrir durant ces jours de fête et assurer un service public au profit des citoyens », explique Benhala. Pis encore, Benhala a annoncé que les

réfractaires feront l'objet d'une sanction financière de 200 000 dinars et une fermeture allant jusqu'à 60 jours à l'encontre des commerçants réfractaires. « Ces sanctions concernent non seulement la fermeture des locaux durant cette fête, mais aussi, les prix appliqués par certains commerçants réfractaires à la loi. Notamment sur les prix plafonnés, donc fixes, sur les produits subventionnés par l'Etat. Là, les sanctions seront très sévères », détaille Benhala. Par ailleurs, Benhala a annoncé qu'une application sera lancée ce mercredi et sera exclusivement dédiée aux consommateurs à l'occasion de l'Aïd el-Fitr pour leur permettre d'accéder à l'ensemble des listes des permanences et leur localisation. « Le citoyen peut faire un signalement si un com-

merçant concerné par la permanence était fermé », indique Benhala qui estime qu'« aujourd'hui, certains commerçants ne sont pas conscients de la responsabilité sociale qui leur incombe par rapport à l'ouverture de leurs locaux et l'approvisionnement du marché pour les citoyens. Ils font fi de la notion du service public ». « On ne demande pas seulement au commerçant d'ouvrir son local, mais d'approvisionner sa boutique en denrées et produits dont le consommateur a besoin. Car, derrière cette approche, il y a un service public à assurer », ajoute l'invité de la chaîne 3. Et pour mieux cadrer la chose, Benhala affirme que « l'observation du marché se fait quotidiennement par le ministère du Commerce et par les services de sécurité ».

CERIST

Baddari supervise le lancement de trois plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, mardi à Alger, le lancement de trois plateformes numériques dédiées au cloud computing, à la conception et au pilotage de drones et à un incubateur d'entreprises abritant 20 projets de start-up. Dans une déclaration à la presse, M. Baddari a indiqué que ces réalisations numériques, inaugurées au niveau du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), ont vocation à "renforcer la société de l'information et l'économie numérique, tout en contribuant à la concrétisation de la stratégie de développement et au renforcement de la souveraineté numérique", ajoutant que "ces plateformes permettront au CERIST de réaliser les recherches en s'appuyant sur les technologies de la 4G". A cette occasion, le ministre s'est attardé sur les services avancés offerts par la plateforme de cloud computing, notamment "l'hébergement des données nationales, la fourniture de services informatiques et le traitement des données à grande vitesse tout en garantissant la sécurité informatique". Autant d'avantages qui permettent à cette plateforme de "rivaliser avec les services numériques sur lesquels s'appuient les pays développés", a-t-il estimé. A noter que cette plateforme repose entièrement sur des logiciels open source, notamment Linux, OpenStack et Kubernetes, qui sont également utilisés dans la réalisation des plateformes cloud souveraines dans les pays développés.

Sûreté de daïra de Bougqb (El-Bayadh)

Les braqueurs de la poste sous les verrous

Les services de police de la Sûreté de daïra de Bougqb (El-Bayadh) ont réussi à démanteler un groupe criminel ayant braqué un bureau de poste et à récupérer la somme volée en l'espace de deux heures, a indiqué lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya. D'après la même source, l'opération a été menée après que la police ait reçu un appel d'intervention concernant un braquage survenu au bureau de poste de Bougqb. Le receveur du bureau de poste a été agressé par des individus cagoulés armés d'armes blanches, qui ont dérobé une somme de 580.000 dinars du coffre de l'établissement. L'enquête, menée par le services compétents avec l'appui de la brigade de police judiciaire de la wilaya d'El-Bayadh et l'exploitation des caméras de surveillance aux abords du centre postal, a permis d'identifier quatre suspects impliqués dans cette affaire. Poursuivant l'enquête, trois d'entre eux ont été arrêtés, a fait savoir la même source, ajoutant que la perquisition de leurs domiciles a permis de récupérer une somme de 500.000 dinars, ainsi que les objets utilisés dans le hold-up. Les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bougqb. Les recherches se poursuivent pour arrêter un quatrième suspect, précise le communiqué.

Spéculation sur des produits de large consommation à Souk Akhras

03 ans de prison et un million de dinars d'amende

Un individu a été condamné, ce mardi par le tribunal de Souk Akhras, à 3 ans de prison, dont 2 ferme, et à une amende d'un million de dinars pour le délit de spéculation sur des produits alimentaires de large consommation (viandes importées), a-t-on indiqué au parquet. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Souk Akhras informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les produits alimentaires de large consommation, un individu dénommé K.M.K, poursuivi selon la procédure de comparution immédiate, a été condamné à 3 ans de prison dont 2 ans ferme et à une amende de 1 million de dinars", a précisé la même source. Le spéculateur en question a été arrêté à l'audience pour être placé en détention, a-t-on ajouté.

Ministère de la Jeunesse

Campagne de sensibilisation sur la lutte contre la drogue et les psychotropes

Le ministère de la Jeunesse a organisé, dimanche à Alger, à la place publique de la commune d'El-Harrach, une journée de sensibilisation sur la lutte contre le fléau de la drogue, pour mettre en avant les risques socio-sanitaires liés à la consommation de ces poisons. A cet égard, le directeur de l'animation et de la promotion de l'excellence en milieu des jeunes au ministère, Nadir Berrahal, a souligné que cette journée de sensibilisation, placée sous le thème "lutte contre la consommation de drogues et de substances psychotropes chez les jeunes" visait à "protéger les jeunes contre ces fléaux sociaux, notamment les stupéfiants". Il a ajouté que l'organisation de cette journée de sensibilisation intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui. Cette journée de sensibilisation a également été marquée par l'organisation d'une exposition sur les effets de la consommation des drogues sur le corps humain, ainsi que le rôle de la famille dans la prévention contre ce fléau, outre une intervention du psychologue Mohamed Flici sur les dangers et les effets de la toxicomanie sur la santé et la société.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'EL-HASSASNA
COMMUNE D'EL -HASSASNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE

(N° 06/2025)

NIS: 096220109028236

NIF: 42200200002004401009

Le président de l'APC d'el-hassasna lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale pour Le Projet suivante :

*** OUVERTURE ET ENTRETIEN LES PISTES :**

LOT N°01 : OUVERTURE ET ENTRETIEN D'UNE PISTE RELIANT LA CW 09 ET CW 10 A BEKRIATE SUR 5.6 KM

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics et intéressées par la présente d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés, contre paiement de 5.000.00 DA les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes:

***CONDITIONS DE QUALIFICATION :**

- *- qualification et classification Activité travaux publics principale (Catégorie 04 et plus) pour le projet
- *(01) un Attestation de bonne exécution Similaire même nature des travaux projets réalisés délivrée par le maître d'ouvrage public comprend (les montants de 20.000.000.00 da) pour (LOT N° 01)

I/ DOSSIER DU CANDIDATURE

1/- Déclaration de candidature.

2/- Déclaration de probité.

3/- Document de délégation qui permettre a les personnes astreindre la société.

4/- Des documents permettre dévalues les capacités des candidats ou les soumissionnaires et les Sous-traitants

A/- Des documents concernant les capacités professionnelles :

* Qualification 04 et plus dans le domaine des travaux public activité principale

5/- Des documents concernant les capacités technique (Références professionnelles dûment justifiés par des attestations de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage).

6/- numéro d'identification fiscale NIF.

7/- Copie de l'extrait du registre de commerce ré immatriculé.

8/- Copie du statut de l'entreprise « Société » (s'il s'agit de SARL ou EURL)

9/- Attestation de dépôts des comptes sociaux valide pour l'année de la date de dépôt des plis (s'il s'agit de SARL ou EURL)

10/- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique,

Et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société datant de moins de 03 mois.

11/- Un extrait de rôle apuré de moins de (03) mois ou avec échéancier de règlement

12/- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.

13/- attestation bancaire de solvabilité.

14/- Un état faisant ressortir la liste du matériel de l'entreprise (copies des cartes grises avec photocopies des assurances et des certificats de contrôle technique pour les moyens roulants soumis à ce document. Le maître de l'ouvrage peut demander l'original des cartes grises, facture d'achat valide pour l'année de la date de dépôts des plis, pour le matériel ne pouvant être justifié par une carte grise).

15/- Liste des moyens humains de l'entreprise doivent être justifiés par la CNAS (déclaration annuelle des salaires valide de la date de dépôts des plis).

16/- Planning de réalisation.

17/-attestation de visite des lieux.

18/-immatriculation fiscale

19/- Bilan de 03 dernières années (2021-2022-2023) suivant le plan comptable national dument visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte

20/- C 20

II/ OFFRE TECHNIQUE

1/- Déclaration à souscrire remplie et signée.

2/- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

3/- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et accepté** »**III/ OFFRE FINANCIER**

1/- La lettre soumission visée et signée.

2/- Le bordereau des prix unitaires visée et signée.

3/- Le devis quantitatif et estimatif visée et signée.

Le soumissionnaire devra acheter les trois enveloppes intérieures renfermant (dossier de candidature, offre technique et offre financière).

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ».selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°l'objet d'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale » déposé auprès de la L'APC D'EL HASSASNA

Dans un délai de dix jours (10) a compté de la première parution du présent avis.

Est port à la connaissance les soumissionnaires que la date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délai de 09 :00H à 12 :00H au siège de l'APC et à laquelle sont invités à y assister.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à l'APC le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14 :00 H cette ouverture est reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés ou hebdomadaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite réception des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004891 27.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال والنقل والمنشآت القافية
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

Projet :

- lot n°1/travaux de rechargement des accotements réfection de la glissière en béton armé sur la RN1

- lot n°2/travaux de rechargement des accotements mise en place et réfection de la glissière en béton armé sur la RN02

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la direction des travaux public de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l' appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/SEERR/DTP/2025 relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	Note technique	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
Lot n°1	Eurl BELAHOUAL Dahman Bououna NIF : 001427078343054	83,33 POINTS	26.418.000 ,00	26.418.000 ,00	03 MOIS	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires
Lot n°2	EGTO NIF : 099831010274417	93,33 POINTS	60.737.600 ,00	60.737.600 ,00	03 MOIS	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004855 27.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ES-SENIA
COMMUNE D'ES-SENIA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 001231059010651

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles N° 38-46-49- 50 du la loi N° 23/12 du 05/08/2023 portant les règles générales des marchés publics et l'article 161 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2025 paru aux journaux « le carrefour d'algerie » et « الوطن » le 25/02/2025 relatif au :

REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE CITE SID EL KHIAR COMMUNE ES SENIA

Après ouverture des plis, examen et évaluation des offres, les marchés ont été attribués provisoirement au soumissionnaire indiqué au tableau ci-dessous :

Entreprise Retenue	Projet	N Identifica	Montant de l'Offre (DA) ttc	Délai de Réalisation	Observation
EURL RZ REZINI GTP	Rehabilitation De La Voirie Urbaine Cite Sid El Khiar Commune Es Senia	001931112319243	57 046 220.00	03 MOIS	pré qualité technique Offre moins disante financièrement

délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours introduit auprès du commission communal des marchés, à compter de la première parution de cet avis, et ce conformément à l'article 56 du la loi cité ci-hauts.

Pour les autres soumissionnaires, ceux-ci peuvent se rapprocher des services des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'apparition de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004894 27.03.2025

Centres intermédiaires de stockage des céréales

Pose de la 1ère pierre en 2025 dans plusieurs communes

Par B. Habib

Après Oran, la commune de Hassi Mefsoukh a été dotée, la semaine dernière, d'un autre Centre de proximité intermédiaire de stockage de céréales (CPISC) qui s'inscrit dans le plan des 07 CPISC programmés et à réaliser dans la wilaya d'Oran, suite aux directives du wali, Samir Chibani, en vertu du programme national de développement de l'agriculture stratégique, et en liaison aux orientations du Président de la République, Abdelmajid Tebboune. La wilaya d'Oran, rappelons-le, a bénéficié, en 2024, d'un silo stratégique de stockage des céréales d'une capacité d'un million de quintaux ainsi que de sept centres intermédiaires de stockage d'une capacité globale de

350.000 quintaux lesquels seront répartis dans sept communes. Les travaux de réalisation du silo en question implanté dans la commune d'Oued Tlélat ont déjà démarré tandis que les premières poses des projets des centres intermédiaires de stockage ont débuté en 2025, croit-on savoir de sources sûres. Après Oran qui a bénéficié d'un centre intermédiaire de stockage au niveau des CLLS de Sénia, le tour a été, la semaine écoulée, du centre intermédiaire de la commune de Hassi Mefsoukh dont la pose de la 1ère pierre a été exécutée par le chef de l'exécutif de wilaya qui avait supervisé, courant décembre dernier, le lancement de la réalisation des sept silos intermédiaires des céréales qui font partie du programme national de réalisation de 350 silos intermédiaires d'ici 2026, dans

pas moins de 62 wilayas du pays. Ce vaste programme du ministre de l'Agriculture, sous la supervision des walis territoriaux, est l'un des axes stratégiques de la politique du Président de la République, relatif à l'amélioration de la production des céréales, pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, compte tenu des impondérables climatiques avec leur risque de sécheresse et par conséquent, de manque d'apport pluviométrique qui pourraient en ressortir à tout moment et en n'importe quelle saison de l'année. Le wali Chibani qui accorde une importance cruciale à la réalisation de la ceinture de stockage des céréales de la wilaya, avait également, pour ce faire, instruit d'accélérer les travaux de réalisation des centres intermédiaires communaux pour être dans les délais.

Réglementation des chambres froides pour poissonnerie

Des opérateurs veulent des explications

Par B. Habib

Iest connu que le groupe frigorifique permet de maintenir le froid nécessaire à la congélation des produits de mer et des poissons à l'intérieur des chambres froides au niveau des ports de pêche comme le stipule le règlement. L'arrêté de wilaya n°126 en date du 26 janvier 2022 qui prévoit et impose l'orientation et l'acheminement des produits présentés hautement périssables tels les poissons vers les chambres de frigorification ainsi que le décret 189 -04 (paragraphe 33) a pour objet de fixer les conditions sanitaires, d'hygiène et de salubrité applicables entre autres aux produits de la pêche et de l'aquaculture, concernant notamment la manipulation des produits de la pêche et de l'aquaculture dans les halles à marée; des ports de pêche ainsi qu'aux produits de la pêche à leur transbordement et débarquement; à leur emballage, entreposage et transport et à leur vente, sont souvent soulevés par des opérateurs économiques du domaine de la pêche et de l'aquaculture, que ce soit lors des regroupements et rencon-

tres de professionnels du secteur, nationales ou régionales, ou par écrits aux responsables locaux afin de leur lever les entraves dans le cadre des dispositions réglementaires mises en place par l'Etat et le ministère de la pêche et les mesures d'accompagnement par les autorités locales territorialement compétentes. L'investissement dans la pêche a été doté des moyens et mécanismes afin qu'il soit porté et rentable pour l'économie. Ce volet ainsi que celui de l'investissement aquacole ont été abordés au mois de janvier par une rencontre des professionnels et des investisseurs des wilayas de SBA, Oran, Chlef Mosta et Tlemcen. Outre des investisseurs de l'ouest du pays, un des opérateurs spécialisé dans l'entreposage des produits de la mer et de l'aquaculture, a soulevé son problème de stockage et de frigorification de ses produits lors du séminaire régional des investisseurs du secteur à l'institut de formation de la pêche de Bir El Djir. Maghrous a en effet mis en avant «les difficultés d'accès et d'orientation de ses produits de mer et de l'aquaculture au niveau du port de pêche». Il a cité «dans sa lettre

dont une copie est en notre possession écrite au wali datée de 7 novembre 2024 et une lettre du wali datée du 24 décembre 2024 au dirigeant du port question». Relatant ses déboires lors de ce séminaire, cet opérateur citera l'arrêté de wilaya n° 126 sur les produits hautement périssables (Diveco 1 et 2) outre le décret 189 -04 et la loi 82 -04 et indiquera qu'en l'absence des conditions sanitaires et hygiène pour la consommation humaine des produits de la mer et en l'absence de médecin vétérinaire les produits dits «PPA» se dirigent forcément et automatiquement vers la chambre froide de la halle à marée». Or, poursuit cet opérateur «que ce n'est pas toujours le cas» citant dans ce contexte «l'interdiction» dont il se dit victime pour orienter ses produits vers cette chambre frigorifique outre le problème de l'utilisation de camions pendant des heures en attendant la délivrance de certificat de salubrité des produits de la mer précisant que l'agrément attribué à un camion ne lui permet pas de stocker le PPA». Un autre spécialiste marin a évoqué dans ce sens le problème de stockage «prolongé» des poissons dans les camions et du non-respect de la réglementation qui régit la délivrance du certificat de salubrité des produits de mer.

Commerce

Des produits sans étiquetage sur le marché

Après l'absence de l'affichage des prix dans plusieurs commerces à Oran, l'on constate de visu que le principe de l'obligation d'informer le consommateur, est bafoué. Le consommateur n'a plus connaissance d'informations relatives au produit mis en vente par voie d'étiquetage ou de marquage. Ces produits, non étiquetés, se trouvent en grand nombre généralement dans les commerces illégaux. En ce mois sacré, on trouve de tout. Des jus fabriqués à base de produits chimiques, de la nourriture faite maison, et le pire des produits laitiers. Face à des prix plus ou moins réduits, des citoyens trouvent une occasion pour en acheter sans se soucier des conséquences que peuvent provoquer ces produits vendus sur des étalages, parfois sous un soleil de plomb. Ce problème d'hygiène, presque pourri, est devant certains magasins pour une vente à bas prix. Connaissant que le marché illégal n'est pas soumis au contrôle des agents de la DSP, les marchands activent sans se soucier. A propos des fruits et légumes de mauvaise qualité, les commerçants font croire qu'ils sont mis à la disposition des démunis.

A.Kader

Une conférence de presse est prévue pour bientôt

Que se passe-t-il à l'APW d'Oran?

Une conférence de presse est prévue par le président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran dans les prochains jours, pour répondre à un élu, suite à ses déclarations à la presse. C'est ce qui a été rapporté mardi dans un communiqué de presse, émanant de la cellule de communication. Dans ce document, on peut lire que M.Chalabi Mohamed regrette qu'un communiqué individuel ait été envoyé à certains journaux locaux, pour demander une session extraordinaire. Dans ce même communiqué, le président de l'APW d'Oran a déclaré qu'il est le premier responsable et seul porte-parole. Et d'ajouter : «le communiqué en question ne comprend ni cachet humide, ni le nom des membres signataires, ce qui prouve qu'il s'agit d'une initiative individuelle. En réponse à ce qui a été adressé à la presse, M.Mohamed Chalabi a tenu à animer une conférence de presse pour éclaircir certains points.

A. Kader

Poissons et produits halieutiques 15 points de vente directe producteur-consommateur

Pas moins de 15 points de vente directe de poissons producteur-consommateur ont été ouverts à travers la wilaya d'Oran, au cours de ce mois de Ramadhan, a-t-on appris auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid. Nous avons ouverts trois points de vente en partenariat avec l'ONAB (Office national des aliments du Bétail), l'EMEC (Entreprise des manifestations économiques et commerciales) et l'EHU d'Oran, a indiqué M. Maghni Sandid, ajoutant que le point de l'EHU d'Oran a été ouvert à titre exceptionnel à des prix imbattables destinés à l'ensemble du personnel. Les autres points sont ouverts dans des artères commerçantes comme la rue des Aures (ex-bastille) ou dans les marchés situés dans des quartiers populaires comme El Hamri, Belgaïd, Aïn El-Turck et El Yasmine, l'objectif étant de proposer du poisson aux consommateurs à des prix raisonnables, a-t-il précisé. Cette initiative, lancée il y a quelques années, est devenue une tradition qui revient tous les mois de Ramadhan, a souligné le même responsable, ajoutant que certains poissons, dont la commercialisation était toute timide au départ, comme le tilapia rouge, commencent à avoir une base de consommateurs qui s'élargit au fil des années. Ces points de vente proposent principalement des produits issus de l'aquaculture, notamment le tilapia, qui est un poisson d'eau douce, et la dorade royale, élevée dans des cages flottantes en mer. «Le tilapia rouge est proposé à 600 DA le kilo et la dorade royale à 1.200 DA», a-t-il précisé, ajoutant que les produits issus de la pêche sont proposés selon la disponibilité.

EHU «1er Novembre 1954» d'Oran

Campagne de sensibilisation sur la tuberculose pulmonaire

L'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran organise, pour deux jours (lundi et mardi), des journées de sensibilisation sur la tuberculose pulmonaire pour le grand public, suivis d'une journée d'étude le mercredi sur le même thème pour les professionnels, a-t-on appris auprès du chef de service de pneumologie, Ouardi Aissa. Organisée à l'occasion de la journée mondiale de la tuberculose, célébrée le 24 mars de chaque année, cette initiative est marquée par des chapiteaux dressés à l'entrée de l'hôpital, avec des médecins spécialistes mobilisés pour accueillir le public et lui fournir des informations sur cette maladie. Abordant cette ren-

contre organisée cette année sous la thématique «Oui nous pouvons mettre fin à la tuberculose: s'engager, investir, agir», le Pr Ouardi estime qu'endiguer cette maladie repose sur trois piliers, le diagnostic précoce du malade, le dépistage de sa famille et des personnes proches et la rigueur dans la prise du traitement. Le même spécialiste a abordé certains symptômes de cette maladie, comme la toux avec notamment des crachats contenant du sang, une fièvre persistante, un amaigrissement, soulignant que les traitements conventionnels ne donnent pas de résultats et nécessitent l'avis d'un spécialiste.

Tissemsilt**Le wali en visite au pôle urbain de Boumengouche**

Dans le cadre du suivi des projets de développement urbain, le wali de Tissemsilt a effectué une visite d'inspection au pôle urbain de Boumengouche. Accompagné des responsables concernés, il a supervisé l'avancement des travaux de construction d'un groupe scolaire et d'un collège. Lors de cette visite, le wali a mis l'accent sur les aspects techniques liés à l'aménagement du site, notamment l'évacuation des eaux pluviales. Il a ordonné le démarrage immédiat des travaux et exigé le nettoyage du terrain, son clôture ainsi que l'installation d'un panneau signalétique décrivant le projet. Dans sa tournée, il s'est également rendu sur le chantier du futur siège de la sûreté urbaine. Constatant un retard dans l'exécution des travaux, il a exprimé son insatisfaction et donné des instructions strictes pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels. Il a par ailleurs averti que des sanctions seraient prises contre toute entreprise ne respectant pas ses engagements. À travers cette visite, le wali réaffirme sa volonté d'assurer un suivi rigoureux des projets structurants, visant à améliorer les infrastructures et la qualité de vie des citoyens de la wilaya.

Abdenour M.

Tissemsilt**Sécurité renforcée: un projet stratégique en cours**

La wilaya de Tissemsilt bénéficiera prochainement d'un renforcement de ses infrastructures sécuritaires avec l'ajout de nouvelles unités opérationnelles. Le wali de la wilaya, M. Bouzaïd Fethi, a supervisé, ce lundi dernier, l'avancement de plusieurs projets destinés à améliorer la sécurité et la couverture territoriale des forces de l'ordre. Lors de sa visite, il a notamment inspecté le projet en cours de réalisation de la 16ème unité républicaine de sécurité, qui s'inscrit dans une démarche globale visant à moderniser les services de police. Le wali a souligné que ces investissements s'inscrivent dans la politique nationale visant à garantir un environnement sûr et stable aux citoyens. En parallèle, il a salué les efforts des forces de police, qui ont intensifié leurs interventions durant le mois de Ramadhan afin d'assurer une meilleure surveillance des espaces publics, marchés et commerces, particulièrement prisés en cette période.

Abdenour M.

DJS de Tissemsilt**Nouvelle dynamique pour le service jeunesse**

Depuis la nomination de M. Chorfi Naim à la tête du service jeunesse à la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tissemsilt, un véritable renouveau est en marche. Son approche dynamique et sa vision novatrice ont insufflé une nouvelle énergie aux initiatives destinées aux jeunes. Sous son impulsion, de nombreuses activités sportives et culturelles ont été développées, en parallèle avec des programmes de formation et d'accompagnement des jeunes talents. Les infrastructures dédiées à la jeunesse ont été revitalisées, facilitant leur accès et diversifiant les offres disponibles. Les jeunes de la région bénéficient désormais d'un environnement plus structuré et motivant, qui favorise leur implication dans la vie sociale et associative. Cette transformation est largement saluée par les associations locales et les bénéficiaires, qui reconnaissent l'engagement du chef de service à répondre aux attentes et aux besoins des jeunes. Grâce à cette nouvelle gestion, le service jeunesse de Tissemsilt devient un acteur clé du développement local, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'avenir de la jeunesse de la wilaya.

Abdenour M.

Laiterie «Tessala» de Sidi Bel-Abbès**Augmentation de la production de lait subventionné à 146.000 L/J**

La laiterie "Tessala" de Sidi Bel-Abbès, relevant du groupe public "Giplait", a augmenté sa production de lait subventionné pendant le mois de Ramadhan, passant de 95.000 à 146.000 litres par jour, a-t-on appris du Directeur général de la laiterie, Laoufi Mohamed Karim. Cette mesure a permis d'assurer une disponibilité abondante de ce produit et de répondre à la demande croissante de lait de vache partiellement écrémé et de lait en poudre subventionné, qui sont commercialisés au prix de 25 DA par sachet d'un litre. Le même responsable a indiqué, à l'APS, que la production de lait subventionné a été portée à 24.000 litres par heure contre 18.000 litres auparavant, grâce à l'acquisition d'une nouvelle machine de production venant s'ajouter à trois autres déjà en



service, ainsi qu'au recrutement de travailleurs saisonniers. Il a souligné que, pour maintenir la production de lait subventionné à longueur du mois sacré, la laiterie fonctionne en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Concernant l'approvisionnement des wilayas voisines, le DG de la laiterie

Tessala a annoncé une augmentation des quotas de lait subventionné destinés à ces régions. Ainsi, la wilaya d'Aïn Témouchent reçoit désormais 22.000 litres par jour durant le Ramadhan, contre 14.000 litres auparavant. De même, la wilaya d'Oran a vu sa part passer de 46.000 à 50.000 litres par jour, en plus de l'approvisionnement de la wilaya de Tlemcen. Par ailleurs, l'entreprise a ouvert trois nouveaux points de vente pour le mois de Ramadhan à Sidi Bel-Abbès, Sfisef et Aïn Témouchent, portant à 10 le nombre total de points de vente. Quatre autres points de vente devront être ouverts prochainement dans la commune de Sidi Bel-Abbès ainsi qu'un autre à Aïn Témouchent, indique-t-on.

Sidi Bel Abbès**Sept blessés dans un accident de la route**

Les secours de l'unité de la Protection Civile de Ras El Ma sont intervenus, tôt ce matin, suite à un accident impliquant un taxi ayant dérapé et fait un tonneau sur la route nationale n°95 reliant la daïra de Ras El Ma à la wilaya de Naâma. L'accident a fait 07 blessés âgés respectivement entre 20 et 31 ans dont 05 d'entre eux ayant subi des blessures de gravité variable, tandis que les autres étaient en état de choc. Ils ont été secourus et transférés à l'hôpital de Ras El Ma où ils ont reçu tous les soins nécessaires selon la cellule de communication des services de la protection civile. Mohamed Nouar

Bataille de «Cherata» (Relizane)**Une épopée illustrant le courage des moudjahidines de l'ALN**

La bataille de "Djebel Cherata", dans la région de Ramka (wilaya de Relizane), est considérée comme une épopée témoignant du courage des moudjahidines de l'Armée de Libération Nationale (ALN) face à la brutalité du colonisateur français et ses crimes contre l'humanité. Cette bataille a eu lieu le 2 février 1959 dans la région de Ramka, au sud-est de la wilaya de Relizane, retenue à l'époque comme siège de la zone 4 de la wilaya V historique et abritait plusieurs centres de commandement, dont celui de la région, sous la direction du colonel Othmane, ainsi que l'hôpital militaire de l'ALN. Au cours de cette bataille, les moudjahidines ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française. Plus de 200 martyrs sont tombés au champ d'honneur, a souligné à l'APS Brahim Sakhal, responsable du bureau du patrimoine culturel et historique à la direction des Moudjahidines et Ayants-droit de la wilaya. La bataille a débuté par un siège mené par les troupes coloniales françaises, parallèlement à l'opération militaire "Taj" dirigée par le général Challe, consistant à encercler la région de "Cherata", Ramka, Aïn Tarek et les zones avoisinantes et menant à ces localités. Ce siège était une réponse à une opération militaire menée par les moudjahidines dans les environs de Boukadir (actuellement dans la wilaya de Chlef), lors de laquelle six soldats français ont été capturés et transférés à Charata, a indiqué, de son côté, le chercheur en Histoire de la région de Relizane, M. Mohamed Guertil. Après une nuit de siège, les moudjahidines se sont engagés dans un affrontement avec les forces coloniales françaises, ce qui a entraîné l'élimination de dizaines de soldats ennemis. Le matin suivant, une grande bataille a éclaté sous la direction d'Abderrahmane Kerzazi, surnommé "le commandant Si Tarek", après l'arrivée de grandes unités militaires françaises soutenues par une force aérienne de 30 avions de guerre. Un bombardement d'artillerie intensif a alors frappé diverses positions tenues par les moudjahidines, de la part des troupes coloniales françaises. Selon le même intervenant, le bombardement a duré de sept heures jusqu'à tard dans la nuit et a continué pendant trois jours consécutifs. En raison de l'intensité et de la continuité des frappes sur les positions des moudjahidines, les chefs de la Révolution dans la région ont décidé de disperser les bataillons de l'ALN en petites unités, afin d'éviter des pertes importantes, de briser le siège et de se diriger vers les zones de "Kouassim", "Tawafaz" et "Jouaza", situées dans la zone 7 de la wilaya V (actuellement wilaya de Tissemsilt). D'autres combats ont éclaté et se sont étendus aux zones avoisinantes, où les bombardements d'artillerie et aériens se sont intensifiés. Le colonisateur français a ensuite incendié la forêt où se trouvaient les moudjahidines. Plus de 200 martyrs

sont tombés au champ d'honneur, dont la martyre Meghiche Yamina, surnommée "Dalila", infirmière de l'ALN, ainsi que son nourrisson "Hassan", âgé de six mois, qui a été égorgé par les forces spéciales françaises lors du combat rapproché entre les deux parties, a ajouté le professeur Guertil. Le moudjahid Abdelkader Mechour, surnommé "El-Moudjari", qui a participé à la bataille de "Cherata", a indiqué que "celle-ci fait partie des plus grandes batailles qui se sont déroulées dans l'Ouest du pays et je ne pourrai jamais l'oublier en raison de la brutalité des méthodes utilisées par l'ennemi français, et durant laquelle j'ai perdu des amis intimes, qui sont morts en martyrs sous mes yeux". Le même intervenant, qui était officier de l'ALN, a ajouté que cette bataille avait prouvé la détermination des Algériens à arracher l'indépendance, car l'armée coloniale subissait des pertes humaines et matérielles à chaque affrontement, malgré sa supériorité numérique et la puissance de ses armes. Abdelkader Mechour a appelé les jeunes d'aujourd'hui à tirer les leçons des énormes sacrifices consentis par les héros de ce pays pour le libérer du colonialisme brutal. Il a insisté sur la nécessité de préserver le pays, de le protéger et de garder intact le legs des martyrs, soulignant la nécessité de préserver le pays et sa cohésion, d'être fidèles aux chouhada, afin de protéger l'Algérie libre et indépendante.

Batna**Commémoration du 69ème anniversaire de la mort du martyr Mostefa Ben Boulaïd**

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droits, Laïd Rebiba, accompagné du secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Hamza Laoufi, du wali de Batna, Mohamed Benmalek et du wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddeheb, a présidé lundi au village de Nara (commune de Menaâ), les cérémonies officielles commémorant le 69ème anniversaire de la mort du héros Mostefa Ben Boulaïd. Le programme a débuté au Carré des Martyrs de Nara par une cérémonie de recueillement à la mémoire du Chahid Ben Boulaïd et de tous les martyrs qui ont donné leur vie pour l'indépendance de l'Algérie. M. Rebiba a ensuite assisté, à la salle omnisports du village, à la remise de prix aux établissements scolaires lauréats du concours historique du martyr Mostefa Ben Boulaïd.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre, a mis en exergue "l'importance de la commémoration de tels souvenirs", en soulignant que le chahid Ben Boulaïd est "un modèle unique de sacrifice et d'abnégation et une source d'inspiration pour les générations", car, a-t-il dit, "il s'agit d'un dirigeant hors pair et d'un héros emblématique qui a donné sa richesse et sa vie pour que l'Algérie recouvre sa souveraineté". "En exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a toujours insisté sur l'importance de la préservation de la mémoire nationale, le ministère des Moudjahidines est mobilisé pour protéger le legs des martyrs et transmettre leur noble message aux générations futures qui doivent être conscientes des immenses sacrifices de ces valeureux héros, et des souffrances du



peuple algérien qui a subi toutes sortes d'injustices, d'oppressions et d'abus pour la liberté et l'indépendance", a ajouté M. Rebiba. Le ministre a également affirmé que son secteur ministériel a adopté "une approche ouverte, fondée sur l'aspect scientifique et académique, et en conformité avec toutes les nouvelles méthodes qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la protection du cordon de communication entre les générations et visant à mettre à nu les manœuvres de ceux qui sont encore figés dans l'illusion de nier le passé et de renier des faits de l'histoire". M. Rebiba a également souligné que le message du martyr Mostefa Ben Boulaïd et de ses compagnons Chouhadha "nous impose aujourd'hui d'être vigilants et conscients de tous les risques dans un monde en mutation et imprévisible, et des défis auxquels notre pays est confronté aujourd'hui et à l'avenir". Au cours de sa tournée, le ministre des Moudjahidines s'est rendu dans la commune d'Arris, où il

a visité la demeure de Ben Boulaïd, transformée depuis 2011 en musée. Après avoir reçu, in situ, des explications sur ce repère qui a attiré, cette année, plus de 6.000 visiteurs de différentes régions du pays, le ministre a honoré la famille du martyr, en l'occurrence son fils Abdelhak et sa fille Nabila, ainsi qu'un certain nombre de moudjahidines. La visite du ministre des Moudjahidines et des Ayants droits dans les communes de Menaâ et d'Arris lui a permis d'inspecter et de lancer plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'aménagement urbain, de l'éducation et de l'hydraulique, qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment dans les zones rurales et éloignées. Pour rappel, M. Rabiba avait présidé, la veille au soir à la maison de la culture de Batna, la distribution des prix aux lauréats de la première édition du concours national "Martyr Mostefa Ben Boulaïd" pour les arts plastiques

Blida**Mouloudji partage un iftar collectif**

La wilaya de Blida a organisé, dimanche, un iftar collectif pour des centaines de personnes, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souaya Mouloudji, ainsi que des autorités locales et sécuritaires. Cette initiative caritative, organisée sous le slogan "Le plus grand iftar collectif de l'Algérie victorieuse", par l'Association caritative nationale "Kafil El-Yatim", en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a vu la participation de nombreuses familles et personnalités dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La ministre a salué cette initiative, estimant qu'elle "incarne et renforce les valeurs de solidarité, de cohésion et d'unité nationale". Elle a également salué les efforts de toutes les organisations de la société civile, des associations et des bénévoles qui ont travaillé sans relâche tout au long du mois de Ramadhan pour offrir des repas, notamment aux passants. A cette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que son ministère avait accompagné de nombreuses associations dans

l'ouverture de restaurants "Rahma" durant ce mois bénédicte, précisant qu'un total de 2.200 restaurants ont été ouverts, offrant plus de 600.000 repas par jour. Pour sa part, le président de l'association nationale Kafil El-Yatim, Ali Chaouati, a souligné que l'objectif de cet événement, que l'association organise chaque année pendant le mois de Ramadhan, est de répandre la joie parmi les orphelins et de renforcer les liens de solidarité et d'entraide. Il a expliqué que le partenariat établi aujourd'hui avec le CREA, sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale et du wali de Blida, Brahim Ouchen, consacre la coopération et la complémentarité et illustre la solidarité du peuple algérien. Le vice-président du CREA, Djamel Guidoum, a quant à lui indiqué que son instance est convaincu que "le rôle de l'entreprise citoyenne ne se limite pas à l'investissement et au développement économique, mais s'étend également au renforcement et au soutien de la responsabilité sociale dans l'ensemble des entreprises", précisant que partant de ce principe, cet iftar de solidarité a été organisé, dimanche à Blida, à l'ins-

tar de ceux organisés les années précédentes dans les wilayas de Tizi Ouzou et M'sila, soulignant l'engagement du Conseil à renouveler cette initiative chaque fois que l'occasion se présente. En marge de cet événement abrité par le stade Chahid "Hamoud Daidi" au centre-ville de Blida dans une atmosphère convivial, une cérémonie a été organisée avant l'Iftar, lors de laquelle des orphelins parmi les meilleurs élèves ont été distingués, outre l'organisation d'un tirage au sort de la "Omra", ayant permis à 10 veuves de différentes wilayas d'en bénéficier.

Guelma**Iftar collectif en l'honneur des étudiants arabes et africains**

Les étudiants de 17 pays arabes et africains, poursuivant leurs cursus à l'université du 8-Mai 1945 de Guelma ont été conviés, dimanche soir, à un iftar organisé en présence des autorités locales. Au cours de ce repas de rupture du jeûne, auquel ont pris part 71 étudiants étrangers des deux sexes poursuivant leurs études dans différentes spécialités, le restaurant de la résidence universitaire Yahia Salah a vécu une ambiance joyeuse et familiale reflétant l'amitié et les liens solides entre les Algériens et leurs frères des pays arabes et africains. Prenant la parole, le wali de Guelma, Houria Aggoun, a assuré tous les convives de la sincérité des sentiments de l'Algérie à l'égard de tous les pays amis et frères, avant d'appeler les étudiants à « se considérer dans leur seconde patrie parmi leurs frères et amis algériens ». Pour leur part, les étudiants se sont déclarés touchés par cette initiative, et salué la bonne prise en charge dont ils bénéficient durant le mois sacré de Ramadhan.

El Tarf**Démantèlement d'un réseau criminel de vol de véhicules à Dréan**

Les services de la sûreté de daïra de Dréan, wilaya d'El Tarf, ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et ont arrêté quatre individus originaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la sûreté de wilaya. Le communiqué a précisé que «dans le cadre des investigations ouvertes par les services de la sûreté daïra de Dréan et suite aux réactions à l'appel lancé pour l'identification des suspects dans des affaires de vol de véhicules, les mêmes services sont parvenus à la fin de la semaine passée à arrêter quatre personnes âgées entre 19 et 43 ans originaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi qui activaient dans un réseau spécialisé dans le vol de véhicules et ont saisi le véhicule utilisé pour accompagner ce crime». Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour «constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de préparer et commettre le crime de vol multiple sous les circonstances de la nuit et par effraction et l'utilisation d'un véhicule pour faciliter le forfait et la fuite», a-t-on indiqué.

Zéralda**Convention de financement au profit de l'hôpital des grands brûlés**

Le groupe Sonatrach a signé, lundi à Alger, une convention de financement avec le ministère de la Santé au profit de l'hôpital des grands brûlés Saïd Chibane de Zéralda. La cérémonie de signature de cette convention a été coprésidée par le secrétaire général du groupe Sonatrach, Abdelkader Zerrouki, et le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Lahli Lahli, précise le communiqué de Sonatrach. Cette convention porte sur «le financement de l'acquisition d'équipements, de matériels et de fournitures médicales de pointe pour cet établissement hospitalier spécialisé dans le traitement des brûlures graves». Cette convention, à laquelle contribuent les différentes filiales de Sonatrach, vise également à «renforcer les capacités de l'hôpital des grands brûlés de Zéralda en lui assurant le matériel médical nécessaire, pour promouvoir les services de santé et garantir une prise en charge optimale en faveur des patients». «Une convention similaire avait été signée entre Sonatrach et le ministère de la Santé le 21 décembre 2023, consacrée au financement d'un projet d'acquisition d'équipements et de mobilier médical au profit du service des grands brûlés à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de Ouargla», a rappelé le communiqué.

Grâce à sa large victoire face au Mozambique (5-1) mardi soir

L'EN fait un grand pas vers l'Amérique

Par Rachid B.

La sélection nationale n'a fait qu'une bouchée, avant-hier soir, de son adversaire mozambicain qu'elle a facilement dominé sur le score sans appel de cinq buts à un, décrochant une belle et convaincante victoire qui la rapproche un peu plus d'une qualification méritée à la prochaine Coupe du monde de la FIFA. C'est une soirée enchantée et presque parfaite que celle vécue par les Verts et leurs supporters, mardi au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou à l'occasion de la 6ème journée des éliminatoires du Mondial-2026. Dans un grand soir, l'EN a facilement mené avant de faire le break puis de tripler la mise alors que le chronomètre n'avait pas encore consommé un tiers du temps réglementaire ! En super forme, l'attaquant de poche de Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura a, d'ailleurs, attiré toutes les lumières vers lui à la faveur de son triplé historique ! L'ancien séfiens est même impliqué dans quatre des cinq buts de la sélection à la faveur de sa sublime passe décisive pour Jaouen Hadjadj. Les joueurs de Vladimir Petkovic n'ont d'ailleurs eu besoin que de 8 petites minutes avant de trouver la faille suite à une perte de balle de la défense mozambicaine dont a profité le capitaine Riyad Mahrez pour servir intelligemment Mohamed Amine Amoura qui, sans trembler, glissera la balle entre les pieds du gardien Ernan (8'). L'EN fera dans la foulée rapidement le break. Sur un corner de Mahrez repoussé par la dé-



fense adverse, Aït Nouri cadrera une belle reprise de volée que le keeper mozambicain repoussera comme il le pouvait. En embuscade, Aïssa Mandi devancera alors tout son monde pour placer une tête imparable et signer son 7ème but en vert (24'). Pris dans la tempête, le onze de Chiquinho Conde ne put alors résister à la furie algérienne et encaissera un troisième but à la demi-heure de jeu. Et c'est sur un subtil contrôle de Riyad Mahrez qui désarçonna son vis-à-vis et déséquilibra toute l'arrière-garde mozambicaine, que se dessinera cette action de classe internationale qui verra le capitaine expérimenté servir un Amoura en feu qui n'eut aucune peine à tripler la mise (30'). Amoura se mue, par la suite, en passeur en servant à son tour son coéquipier Jaouen Hadjadj d'un délicieux centre à l'opposé dont

le défenseur des Young Boys de Berne coupera la trajectoire en smasant le cuir au premier poteau pour asseoir encore plus l'évidence de la supériorité algérienne et offrir, de nouveau, trois unités d'avance à sa troupe (65'). Car, entre-temps, le Mozambique s'était offert une lueur d'espoir en réduisant la marque peu avant la pause d'un puissant enveloppé du droit de Catamo qu'il placera dans la lucarne gauche de Guendouz après un premier essai du gauche repoussé par Bensebaïni (40'). Le festival offensif des Verts prendra fin à la 80' sur un cinquième but, le troisième d'Amoura. Grâce à cette victoire de prestige, l'Algérie conforte sa place de leader du groupe G, avec trois points d'avance sur son adversaire mozambicain du soir et six longueurs sur le Botswana et l'Ouganda.

Riyad Mahrez

Le 100ème match célébré de fort belle manière

Après sa victoire contre le Mozambique au stade Hussein Ait Ahmed de Tizi Ouzou mardi, les Verts ont célébré la 100e apparition de leur capitaine Riyad Mahrez les Fennecs. La star Riyad Mahrez a disputé vendredi dernier son 100e match avec l'équipe nationale, lors du match contre le Botswana au cinquième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, que les « Verts » ont remporté 3-0. Aligné mardi pour son 101e match, contre les Mozambicains, Mahrez n'a certes pas marqué de but mais il a marqué la rencontre par son grand jeu d'antan et offre à ses coéquipiers deux passes décisives qui ont rendu joyeux les Algériens, lors de cette soirée ramadanques via un match qualificatif pour le mondial 2026 de football. Le match décisif disputé mardi soir au stade Hocine Aït Ahmed, à Tizi Ouzou, a été gagné par un score de 5 buts à un.



Développement du football national

Le président de la FAF appelle l'ensemble des acteurs à s'allier au projet

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a appelé tous les acteurs du football national à accompagner le projet de l'instance nationale afin d'atteindre les objectifs de développement du football national et sa modernisation. "J'invite l'ensemble des acteurs du football national, ainsi que la presse sportive à s'allier au projet de la FAF pour construire ensemble le futur du football national et garantir à la nouvelle génération de footballeurs une discipline pleine d'espoir", a indiqué M. Sadi, à l'adresse des membres de son bureau fédéral, lors de la première réunion ordinaire,

tenue lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Tout en soulignant la portée des défis qui attendent l'action du bureau fédéral tout au long du mandat 2025-2029, le président de la FAF a relevé l'importance de la mise en place d'une stratégie efficace permettant à l'instance fédérale d'atteindre les objectifs de développement du football national. "Il est important de mettre en œuvre une stratégie efficace pour atteindre les objectifs de développement du football national et faire de la Fédération algérienne de football une instance de référence, qui sera en mesure de propulser le développement du football

national et sa modernisation", a indiqué M. Sadi, à l'adresse des membres de son bureau fédéral, lors de sa première session ordinaire. Abordant le chapitre de son élection au comité exécutif de la Confédération Africaine de Football (CAF), lors de son assemblée générale du 12 mars dernier au Caire (Egypte), le président de la FAF s'est félicité que l'Algérie ait pu reprendre son siège au sein de cette instance après une absence de huit ans et remercie particulièrement le soutien de la famille du football et des autorités publiques, à leur tête le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

USMA

Le préparateur physique suspendu un mois

La commission de discipline de la LFP a infligé un mois de suspension ferme au préparateur physique de l'USM Alger, Belaïd Modjahed. Le préparateur physique de l'USMA est suspendu en raison de son mauvais comportement lors du derby algérois contre le CR Belouizdad, disputé le 16 mars et qui s'était soldé par un nul (1-1), dans le cadre de la 20e journée de la Ligue 1 Mobilis. « Cette sanction d'être interdit de terrains et de vestiaires pendant toute la durée de sa suspension, est assortie d'une amende de 100.000 DA », a ajouté la LFP dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. De son côté, le dirigeant usmiste Mohamed Hamdoud qui n'a pu comparaître devant la commission de discipline, jeudi dernier, pour absence justifiée, selon la commission de discipline, sera auditionné, jeudi prochain, mais reste suspendu à titre provisoire, jusqu'à son audition. Pour sa part, le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos, « pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation des fumigènes, surtout que les supporters du Chabab en avaient jeté sur le terrain, mais sans causer de dommages physiques.

Recrutement

Les clubs appellés à engager des joueurs nécessaires et utiles

La Fédération algérienne de football (FAF) a appelé les clubs professionnels de la Ligue 1 Mobilis à «utiliser leurs finances de manière plus rationnelle», surtout en ce qui concerne le recrutement de joueurs. En fonction des dernières statistiques de la LFP, plusieurs joueurs n'ont pas une grande utilité au sein de leurs clubs respectifs. «Cent-vingt-cinq (125) joueurs enregistrés au sein des clubs de Ligue 1 Mobilis, soit 30% du nombre global, n'ont joué que 20% du temps jeu complet», ce qui est trop peu selon l'instance fédérale. Sachant que beaucoup parmi ces joueurs ont été recruté à des coûts élevés, et qu'aujourd'hui encore ils continuent d'engloutir de fortes sommes d'argent et de manière régulière sous forme de salaires mensuels, la FAF a considéré qu'il était nécessaire de mettre les clubs en garde. «Même chez les joueurs étrangers, la moyenne du temps de jeu n'a pas dépassé les 34%», ce qui là aussi est trop peu, surtout pour des recrues qui ont coûté de grosses sommes d'argent. «Ce constat met en exergue les dépenses exagérées des clubs, alors que les hautes instances du football national appellent à la rationalisation des dépenses et l'orientation des moyens vers la formation des jeunes talents», a conseillé la FAF aux clubs.

Fédération algérienne de football (FAF)

Les acteurs du football invités à adiquer la violence dans les stades

La Fédération algérienne de football (FAF), réunie en session ordinaire, a appelé l'ensemble des acteurs du football national à contribuer à éradiquer la violence dans les stades, a indiqué, un communiqué de l'instance fédérale. Lors de sa réunion, tenue lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa à Alger, qui a traité plusieurs volets dont la recrudescence des actes de violence dans les stades, le bureau fédéral "a averti les clubs que des mesures sévères seront prises à l'encontre des responsables de ces actes", tout en lançant un appel aux dirigeants, comités de supporters et la famille de la presse, à l'effet de participer à l'initiative de la FAF pour lutter contre le phénomène de la violence et préserver l'esprit du sport. Il a également salué les efforts consentis par les services d'ordre et de la protection civile pour l'encadrement et le bon déroulement des rencontres. Le bureau exécutif s'est félicité également de l'initiative prise en faveur de la réconciliation entre les clubs de Rouïssat et d'El Harrach et exhorte les supporters des deux équipes à faire preuve de sagesse et de fair-play.

Pensée

IL y a dix sept ans, le **14 juillet 2008**, nous quittait notre cher père et grand-père

HADJ MOHAMED MIMOUNI

En cette date souvenir, que tous Ceux qui l'ont connu ET aimé aient une pieuse pensée à sa mémoire.

A Allah nous appartenons et à lui nous retournons



Ton fils Amine et toute la famille

الاستاذ بن أحمد محمد الأمين
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه
وهران

الهاتف: 041.65.09.90/0774.41.62.49
بتاريخ 2025/04/09 على الساعة 11:00
صباحا، سيتم بيع بالمزاد العلني لحقوق القاصرة السيد: عاشور إسراء المولودة ببلدية الشفحة ولاية البليدة بتاريخ السادس عشرة من شهر ديسمبر سنة الفين وسبعين 2007/12/16،
لبيع حقوقها العقارية الممتثلة بنسبة 07 جزء/
72 جزء في الشبوع من دار معدة للسكن في طور الإنجاز مبنية على قطعة أرض معدة للبناء
كانة بولاية معسکر بلدية زهانة 159 قطعة
قسم: 76، مجموعة الملكية 37، تقدر مساحتها بـ 800 متر مربع (200 م²)، حسب
عقد الملكية، تحمل رقم 127 من المخطط
محدودة كما يلى: من الشمال القطة رقم 128
من الشرق مساحة خضراء، من الجنوب القطة رقم 126، من الغرب بشارع معمد.
الموثق
27.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير والبناء
مصلحة التعمير والبناء
الرقم 004 م ت ب 2025
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملامة
لتزخيص نشاط ممتهن لفائدة السيد (5) : سماعيون إيمان
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان
باقرار من السيد الكاتب العام

يقترن
المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملامة وعدم
عدة بن عودة بالتجزئة العقارية قوريتات عمار رقم 76
بلدية غليزان والمتعلق بتزخيص لفتح محل لبيع
المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى ممتهن على
مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم 15 يوم.
وذلك إبتداء من 2025/03/25 إلى 2025/04/08.
المادة الثانية: يكلف السيد : فلفل توفيق ممنوب حقوق
بأشهر وفتح دفتر يسجل فيه كل الملاحظات المقيدة
طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة :
الكاتب العام للبلدية ، مدير التعمير والبناء ، محافظ
الأمن الولاني ، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
27.03.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél: 0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier . situé a cité lesure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUTES LES SECTEURS URBAINS

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LA VIE A SAÏDA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

INTERVENTIONS ALIMENTAIRES COLLECTIVES 24 CAS ENREGISTRÉS À QUANGLO ...

LE CARREFOUR D'ALGERIE

108 AFFAIRE CRIMINELLES TRAITÉES PAR LA POLICE AU MOIS DE JUIN

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AÏN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LA GRANDE SERRHA, LA MACTA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

09 HECTARES DE FORêTS DÉTRUITS À GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

550 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

PLAQUE D'OR DE LA CLASSE LA 1

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

GHOUFI AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

DEUX CORPS SANS VIE REPRÉCHÉS À DRAÏA ET EL KALA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LA RECHERCHE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SEIGE DU CED

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

LA GRANDE ACCIDENT DE LA ROUTE 5 ENJAMBÉ POUR ARRÊTER 05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTEGE Nuptial

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS POUR LA CANTINE SCOLAIRE

CONTRIBUATION: Le temps complémentaire encore une fois fait le beurre, l'argent du beurre et la la

PLAQUE D'OR DE LA CLASSE LA 1

IMPOTS

Incendies en Corée du Sud

Au moins 24 morts et plus de 27 000 personnes évacuées

Au moins 24 personnes ont été tuées et 27 000 ont été évacuées alors que des feux de forêt alimentés par des vents violents continuent de ravager le sud-est de la Corée du Sud.

Parmi les victimes figurent quatre pompiers et fonctionnaires, qui ont été tués samedi à Sancheong après avoir été piégés par les flammes qui se déplacent rapidement.

Le président sud-coréen par intérim Han Duck-soo - rétabli mardi dans ses fonctions - a qualifié les incendies de "sans précédent" et a déclaré que les dégâts causés par les flammes pourraient être parmi les plus graves de l'histoire du pays.

"Nous devons concentrer toutes nos capacités pour éteindre les incendies cette semaine", affirme Han Duck-soo, qui ajoute que les équipes déployées ont du mal à éteindre les flammes en raison des vents violents qui ont balayé les zones touchées pendant la nuit de mardi à mercredi. Environ 4 650 pompiers, soldats et autres personnels travaillaient mercredi à l'extinction des incendies avec l'aide d'environ 130 hélicoptères.

DÉJÀ PLUS DE 17 000 HECTA-RES PARTIS EN FUMÉE

Les incendies les plus importants se sont déclarés à Andong, dans les comtés voisins d'Uiseong et de Sancheong, ainsi que dans la ville d'Ulsan, selon le ministère sud-coréen de l'Intérieur.

Environ 17 535 hectares ont été



brûlés et 19 personnes ont été blessées, déclare le centre d'intervention d'urgence du gouvernement. Parmi les structures détruites figurent deux "trésors" classés par l'État : un bâtiment en forme de pavillon construit sur un cours d'eau en 1668 et une structure de la dynastie Joseon datant de 1904.

Les restes des pavillons brûlés par les incendies au temple Gounsa à Uiseong, en Corée du Sud, le mercredi 26 mars 2025. Les restes des pavillons brûlés par les incendies au temple Gounsa à Uiseong, en Corée du Sud, le mercredi 26 mars 2025. - Kim Do-hoon/Yonhap via AP L'autre "trésor" du temple, une statue de Bouddha en pierre qui aurait été fabriquée au VIIIe siècle, a été évacuée vers un lieu sûr, selon les autorités gouvernementales et bouddhistes.

Les autorités indiquent également qu'un hélicoptère s'est écrasé dans la ville d'Uiseong lors

des opérations de lutte contre les incendies de forêt dans la région. Le Service coréen des forêts a déclaré indiquer que des opérations de sauvetage sont en cours, mais le pilote de l'appareil est présumé mort.

Mardi, les responsables de l'agence ont porté l'alerte aux incendies au niveau le plus élevé, à savoir "grave", dans tout le pays. Cette désignation exige des autorités locales qu'elles affectent davantage de personnel aux interventions d'urgence, qu'elles renforcent les restrictions d'accès aux forêts et aux parcs et qu'elles recommandent aux unités militaires de s'abstenir d'effectuer des exercices de tir réel. Les autorités gouvernementales soupçonnent une erreur humaine d'être à l'origine de plusieurs des incendies, peut-être en raison de l'utilisation du feu lors du débroussaillage de tombes familiales ou d'étincelles dues à des travaux de soudure.

Le Japonais de 89 ans innocenté après 46 ans de prison va obtenir plus d'un million d'euros



Un condamné à mort japonais qui a passé 46 ans dans le couloir de la mort a obtenu de l'État nippon l'équivalent de 1,2 million d'euros de dommages et intérêts, a déclaré mardi le porte-parole d'un tribunal japonais. Ce montant correspond au maximum possible selon la loi japonaise sur l'indemnisation des accusés finalement innocentés,

qui prévoit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 12.500 yens (77 euros) par jour passé en détention.

Après un long combat judiciaire mené principalement par sa soeur, Iwao Hakamada, aujourd'hui âgé de 89 ans, avait été déclaré innocent en septembre dernier du quadruple meurtre pour lequel il avait été condamné à mort en 1968. Il a pas-

sé plus de cinq décennies en prison, dont 46 ans dans le couloir de la mort, avant d'être libéré en septembre. "Le demandeur se verra accorder 217.362.500.000 yens", soit l'équivalent de 1,2 million d'euros, a précisé à l'AFP un porte-parole du tribunal, commentant la décision du tribunal du district de Shizuoka datée de lundi. Lors de la révision de son jugement, un juge avait estimé que des éléments de preuve contre M. Hakamada avaient été "fabriqués", et jugé que les interrogatoires qu'il a subis étaient "inhumains" et visaient à infliger une "douleur physique et mentale" ainsi qu'à obtenir "des déclarations sous la contrainte".

Iwao Hakamada, très affaibli par sa détention, est le cinquième condamné à mort à bénéficier d'un nouveau procès dans l'histoire du Japon d'après-guerre. Les quatre cas précédents ont également abouti à des verdicts d'innocence.

Etats-Unis

Un pilote et ses deux filles se crashent sur un lac gelé d'Alaska et passent la nuit sur les ailes

Après avoir crashé leur avion sur le lac gelé de Tustumena en Alaska, un pilote accompagné de ses deux filles ont dû passer une nuit entière sur les ailes de l'appareil partiellement immergé, avant qu'un autre pilote vienne à leur secours.

Un avion à hélices Piper PA-12 Super Cruiser a été signalé disparu aux alentours de 22h30 dimanche dans la région des montagnes Kenai, au sud d'Anchorage, la plus grande ville de cet Etat américain.

Plusieurs pilotes amateurs sont partis à sa recherche après un appel à l'aide de la famille sur les réseaux sociaux et l'un d'eux aperçu l'appareil, partiellement plongé dans un lac gelé.

« L'avion d'un bon samaritain a localisé les débris de l'avion près de la partie est du lac Tustumena », a fait savoir la police d'Etat de l'Alaska dans un communiqué.

Le pilote, John Morris, et ses deux filles ont été secourus lundi par la Garde nationale, après avoir passé environ 12 heures sur les ailes de leur avion.

Bordeaux

En taillant sa haie, il tombe sur le cadavre de sa voisine décédée depuis deux ans

Macabre découverte pour un Bordelais, dimanche dernier dans l'après-midi. Alors qu'il venait de monter sur le mur mitoyen pour tailler ses haies, l'homme a découvert le cadavre de sa voisine, rapporte Sud-Ouest. Le corps, à l'état de squelette, se trouvait dans le jardin de la victime.

L'homme a donné l'alerte aux secours et aux forces de l'ordre, qui se sont déplacés sur les lieux. Selon les premiers éléments, la retraitée serait décédée accidentellement il y a près de deux ans, indique la police au Figaro. Aucun élément suspect n'a été relevé sur sa propriété. Veuve et sans enfant, cette femme serait morte dans la solitude, sans qu'aucun proche ne s'inquiète depuis l'été 2023.

Une enquête a été ouverte et a été confiée au service local de police judiciaire (SLPJ). Une autopsie doit être effectuée afin de déterminer les causes exactes de ce drame et écarter définitivement toute intervention d'un tiers.

Espagne

Un pont historique s'effondre partiellement dans un fleuve en crue

La crue du Tage en Espagne a emporté dans la nuit de samedi à dimanche une partie d'un pont datant de l'époque romaine à Talavera de la Reina, dans le centre du pays touché depuis des semaines par d'intenses précipitations. "C'est un jour terrible pour l'histoire de Talavera. Notre pont vieux ou 'romain' vient de s'effondrer en partie", a écrit José Julián Gregorio, le maire de cette localité située à 120 km au sud-ouest de Madrid, sur le réseau social X.

Ce pont a été construit à la fin du XVe siècle sur une structure datant de l'époque romaine, d'où son nom. Sa dernière restauration a eu lieu en 2002, selon la mairie. Les images publiées par les médias espagnols montrent comment la rapidité du débit du fleuve a fait s'effondrer certaines arches. Au moment des faits, intervenus après minuit, le pont était fermé en raison de la montée du fleuve.

L'Espagne est encore affectée dimanche par la fin de la dépression baptisée Martinho, la quatrième à frapper le pays en deux semaines. Des villes comme Avila, Tolède ou Ségovia suivent toujours avec inquiétude le niveau de leurs cours d'eau. Les précipitations ont été telles ces dernières semaines que certains réservoirs, qui stockent l'eau en prévision de son utilisation lors des mois secs, ont dû libérer de l'eau. Dans la zone hydrographique du Tage, "19 réservoirs gérés par l'Etat (...) ont dû relâcher significativement de l'eau", a dit samedi, dans son dernier rapport, la Confédération hydrographique du Tage. La tempête Laurence, qui s'est abattue en début de semaine sur le sud du pays, avait fait trois morts et un disparu. Samedi, trois alpinistes sont par ailleurs morts au sommet du Moncayo, dans le nord-est du pays. Dix régions espagnoles, soit un peu plus de la moitié, étaient encore dimanche en état d'alerte en raison du mauvais temps.

10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Il m'a trompée avec la nou-nou
 15h50 Inavouable tentation
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h45 Le goût du détail
 21h10 Joseph
 22h10 Joseph
 23h05 Eurodreams
 23h10 Munch
 00h30 Night Shift

10h45 Chacun son tour
 11h25 Chacun son tour
 11h55 Tout le monde veut prendre sa place
 12h55 Journal
 13h00 Journal
 13h45 Stances
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h20 Affaire conclue
 17h10 Affaire conclue
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 20h00 Journal
 20h54 Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin
 20h55 Basique, l'essentiel de la musique
 20h58 Ma maison de A à Z
 21h00 Mot de passe : le duel
 21h15 Envoyé spécial
 23h00 Complément d'enquête
 01h10 La nuit du ramadan
 02h33 Météo Outre-mer
 03h25 Emissions religieuses

06h24 11.20 a.m.
 06h39 En aparté
 07h11 Engrenages
 08h12 La boîte à questions
 08h17 Jamais plus : It Ends with Us
 10h24 Bob Marley : One Love
 12h08 La boîte à questions
 12h18 En aparté
 12h53 Clique
 13h25 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 14h21 Le cercle séries
 15h07 Borgo
 17h04 Emilia Pérez
 19h20 Clique
 19h55 En aparté
 20h33 En aparté
 21h09 Dope Girls
 22h01 Dope Girls
 22h57 Clique
 23h29 Les disparues
 00h00 Clique
 00h31 Marie-Antoinette : L'affaire du collier

12h00 Régions d'ici
 12h15 ICI 12/13
 12h55 Météo à la carte
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 14h45 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 Stances
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal
 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Les enfants du secret
 22h40 Journal Météo Climat
 22h45 La France en vrai
 23h37 La France en vrai
 00h05 Stances
 00h10 Culture dans votre région
 02h00 Vendetta
 02h50 Vendetta

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 10h00 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Pékin express
 22h10 Pékin express
 23h45 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
 00h35 Les secrets des chefs

10h50 La côte turque de la mer Noire
 11h40 Un billet de train pour Saint-Christophe
 12h35 Des volcans et des hommes
 13h00 Les nouveaux chasseurs
 13h35 Thelma et Louise
 15h50 Les îles italiennes
 16h35 Linosa, l'île refuge des puffins
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Mr Bates contre le Post Office
 21h45 Mr Bates contre le Post Office
 00h50 Suis-je vraiment la seule ?
 02h20 L'événement
 03h55 Jonathan, l'acrobate du ciel

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

DOPE GIRLS



Violet est chargée par Turner d'enquêter sur la mort de Silvio. Pour cela, elle infiltré l'un des clubs du quartier de Soho. Elle se fait embaucher comme hôtesse dans le nouvel établissement de Billie et Kate. Lors de la soirée d'inauguration, Damaso Salucci et son frère Luca, deux vétérans de la guerre, sèment le désordre. Silas Huxley annonce à Evie qu'il possède le pouvoir de communiquer avec son père décédé.

Acteur: Julianne Nicholson (Kate Galloway), Eliza Scanlen (Violet Davies), Umi Myers (Billie Cassidy)

Realisateur: Shannon Murphy
Scénariste: Polly Stenham, Alex Warren, Matthew Jacobs

21h10

LES ENFANTS DU SECRET



Lors de l'inauguration de la crypte de la basilique Saint-Michel, Sabine, archéologue, y découvre un squelette recouvert d'une robe rouge. La jeune femme apprend que cette charpente osseuse est celle de sa mère, Flore, décédée il y a trente-cinq ans dans un accident. La police de Bordeaux pense d'abord qu'il s'agit d'une blague macabre. Mais peu après, un corps entouré de bandelettes est retrouvé au bord de la Garonne. Pierre Danrémont, capitaine à la SRPJ, décide de prendre l'affaire en main.

Acteur: Lucie Lucas (Sabine Derrac), Pierre-Yves Bon (Pierre Danrémont), Marianne Basler (Lauriane Danrémont),

20h50

JOSEPH



Tristan est violoniste dans un orchestre symphonique et se consacre avec passion à son art. Méprisé par sa femme, Solène, il entretient une liaison avec sa collègue Lise, qui déssespère de voir son amant manquer de courage pour initier un divorce et s'engager à ses côtés. Quand Lise décide de le quitter et d'avorter, Tristan bascule dans le ressentiment. Inspiré par un cambriolage dans un bistrot, il élaboré un plan pour éliminer Solène et laisser penser à un vol qui aurait mal tourné. Mais Joseph entre en scène.

Realisateur: Lucien Jean-Baptiste



Après une attaque sioniste contre son personnel

L'ONU décide de réduire sa présence à Ghaza

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a décidé de réduire la présence de l'ONU à Ghaza, a annoncé son porte-parole, Stéphane Dujarric, quelques jours après l'attaque de l'armée sioniste contre un complexe de l'ONU à Deir Al Balahe et qui a coûté la vie à un membre de la mission onusienne. Le Secrétaire général de l'ONU "a pris la décision difficile de réduire la présence de l'organisation à Ghaza, alors même que les besoins humanitaires augmentent et que notre inquiétude quant à la protection des civils s'intensifie", a indiqué M. Dujarric dans une note à la presse publiée lundi. "L'ONU ne quitte pas Ghaza. L'Organisation reste déterminée à continuer de fournir l'aide dont les civils dépendent pour leur survie et leur protection", a-t-il ajouté. Il a précisé que selon les informations actuellement disponibles, les frappes qui ont touché un complexe de l'ONU à Deir Al Balah le 19 mars "ont été provoquées par un char (de l'armée sioniste)". "Les frappes ont coûté la vie à un collègue bulgare de l'ONU et ont infligé de graves blessures à six autres, originaires de France, de Moldavie, de Macédoine du Nord, de Palestine et du Royaume-Uni", a-t-il ajouté. Soulignant que "l'emplacement de ce complexe de l'ONU était bien connu" de tous, Stéphane Dujarric a rappelé que "toutes les parties au conflit sont tenues, en vertu du droit international, de protéger l'inviolabilité absolue des locaux de l'ONU". "Sans cela, nos collègues s'exposent à des risques intolérables alors qu'ils œuvrent pour sauver la vie des civils", a-t-il souligné. Il a rappelé, à ce titre, que le Secrétaire général de l'ONU "condamne fermement ces frappes et exige une enquête complète, approfondie et indépendante sur cet incident", appelant tous les Etats à "user de toute leur influence pour mettre fin au conflit et garantir le respect du droit international, en exerçant des pressions diplomatiques et économiques et en luttant contre l'impunité". Selon Dujarric, le secrétaire général a renouvelé son appel urgent "au rétablissement du cessez-le-feu afin de mettre fin à l'angoisse".

Niger

L'ONU demande une enquête sur l'attaque d'une mosquée

L'ONU a demandé mardi une enquête sur l'attaque de la mosquée de Fambita, au Niger, qui a fait au moins 44 morts parmi les civils. L'attaque, perpétrée par des assaillants du groupe terroriste « État islamique » au Sahara (EIS) pendant les prières du vendredi, a suscité une vive indignation internationale. Volker Türk, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a condamné « l'attaque flagrante » et a souligné qu'elle constituait une violation flagrante du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire. Il a appelé les autorités nigériennes à mener une enquête impartiale et à traduire les responsables en justice. Türk a également souligné la gravité de la situation au Niger et les risques croissants auxquels sont confrontés les civils. Il a appelé la communauté internationale à soutenir les efforts du Niger pour améliorer la sécurité des civils et empêcher de telles attaques à l'avenir. Le gouvernement nigérien a déclaré 3 jours de deuil national en mémoire des victimes de l'attaque.

Ghaza

Au moins 124.000 Palestiniens déplacés ces derniers jours

Au moins 124.000 Palestiniens ont été déplacés en quelques jours à Ghaza, suite aux bombardements incessants de l'armée d'occupation sioniste qui a repris son agression contre l'enclave, ont indiqué des agences des Nations Unies. Selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), ces derniers mouvements de populations interviennent dans un climat de reprise de l'agression contre la bande de Ghaza et des ordres d'évacuation émis par l'entité sioniste. "Sous notre surveillance quotidienne, les habitants de Ghaza vivent leur pire cauchemar. Un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines", regrette l'UNRWA sur les réseaux sociaux. L'entité sioniste a ordonné, en effet, l'évacuation du quartier de Tal as-Sultan, demandant aux habitants de partir à pied par un seul itinéraire vers al-Mawasi, un ensemble tentaculaire de camps de tentes situé le long de la côte. Ces mouvements de population interviennent alors que de fortes pluies ont inondé des tentes de fortune à Ghaza, laissant des milliers de personnes sans endroit où aller. Selon les rapports de la presse, des milliers de Palestiniens se retrouvent "encerclés à Rafah", la ville la plus méridionale de Ghaza, après que les forces sionistes avaient encerclé un quartier dimanche. Sur le terrain, les familles transportent le peu qu'elles ont, "sans abri, sans sécurité et sans aucun endroit où aller". De nouveaux déplacements qui surviennent alors que les autorités sionistes "ont coupé toute aide". Depuis trois semaines, les autorités d'occupations maintiennent les points de passage fermés, bloquant tout approvisionnement humanitaire et commercial.



De son côté, le Coordinateur des secours d'urgence et chef du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Tom Fletcher, s'est inquiété du sort réservé aux infrastructures et personnel sanitaires. Tom Fletcher fait état de "rapports horribles en provenance de Ghaza", avec "davantage de travailleurs de la santé, d'ambulances, d'hôpitaux attaqués alors qu'ils tentent de sauver des survivants". Nous devons tous exiger que les hôpitaux et le personnel médical ne soient pas pris pour cible", a écrit M. Fletcher sur les réseaux sociaux. Le chef par intérim du bureau d'OCHA dans les territoires occupés, Jonathan Whittall, a déploré, quant à lui, "un assaut meurtrier", qui a de nouveau été lancé contre la population de

Ghaza. Au cours des six jours qui ont suivi l'effondrement du cessez-le-feu, les forces sionistes ont tué des centaines d'enfants et d'adultes. "Parmi les victimes figurent nos collègues, le personnel humanitaire qui a été bombardé chez lui ou dans l'exercice de ses fonctions", a souligné Jonathan Whittall. Déplorant l'intensification des opérations au sol, ce responsable relève que des familles sont prises au piège ou forcées de se déplacer. "Les corps restent sous les décombres ou dans la rue, hors de portée des ambulances sous le feu de l'ennemi, les produits de survie n'ont pas été acheminés depuis trois semaines, alors même que la population observe le ramadhan", a fait valoir M. Whittall, soutenant que cette "situation ne peut plus durer".

Soudan

75 000 personnes déplacées par les combats

Environ 75 000 personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en raison des combats près de la ville de Malha, dans le Darfour du Nord, au Soudan, a indiqué le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH), faisant part de son inquiétude quant à la situation instable qui règne dans cette région. "Le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires est profondément préoccupé par les rapports faisant état de déplacements massifs et d'un grand nombre de civils tués dans les environs de la ville de Malha, dans le nord de l'Etat du Darfour du Nord", a déclaré le Bureau. "La situation reste volatile et imprévisible, ce qui est très préoccupant", a-t-il souligné. Il a précisé que "les récents affrontements dans la région ont forcé quelque 75 000 personnes à fuir", en citant des données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan "reste extrêmement élevé (11,3 millions)", bien qu'il ait diminué d'environ 300 000 personnes depuis janvier, a rappelé le BCAH. Des milliers de Soudanais rentrant dans l'Etat d'Al-Jazirah "souffrent de pénuries alimentaires". Les établissements de santé sont fermés et il y a une pénurie de



médicaments. Des rapports font état d'un "pillage généralisé des marchés et des habitations". De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "a averti que les deux tiers des Etats du Soudan connaissent des flambées de maladies multiples, notamment le paludisme, la dengue, le choléra, la rougeole et la diphtérie". Récemment, une épidémie d'hépatite a été signalée dans un centre

pour personnes déplacées dans l'Etat de Kassala. Le système de santé soudanais est "en crise", a-t-elle fait savoir. Selon l'OMS, entre 70% et 80% des établissements de santé dans les zones les plus touchées par le conflit ne fonctionnent pas. Les organisations humanitaires partenaires des Nations unies ont un besoin urgent de financement pour "limiter et arrêter la propagation de ces épidémies".